

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ABONNEMENTS

SUISSE, franco domicile. 1 an 6 mois 3 mois 1 mois
 20.— 10.— 5.— 1.70
 ETRANGER : Mêmes prix qu'en Suisse dans la plupart des pays d'Europe et aux Etats-Unis, à condition de souscrire à la poste du domicile de l'abonné. Pour les autres pays, les prix varient et notre bureau renseignera les intéressés
 TÉLÉPHONE 5 12 26 - CHÈQUES POST. IV. 178

et du Vignoble neuchâtelois

ORGANE DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN POUR LE CANTON DE NEUCHÂTEL ET LES CONTRÉES AVOISINANTES — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

ANNONCES - Bureau : 1, rue du Temple-Neuf

14 c. le millimètre, min. 25 mm. Petites annonces locales 10 c. le lin., min. 1 fr. — Avis tardifs et urgents 30, 40 et 50 c. — Réclames 50 c., locales 30 c. — Mortuaires 20 c., locaux 14 c. — Pour les annonces de provenance extra-cantonale, s'adresser aux Annonces Suisses S. A., agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse

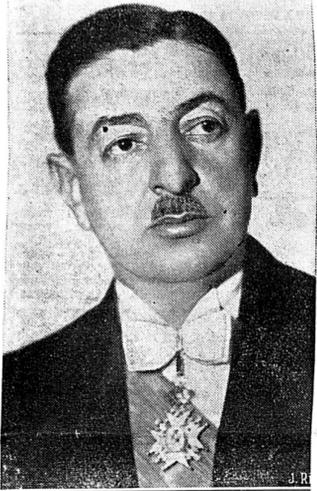
Le problème du sud-est

Atmosphère toujours lourde dans les Balkans

L'inconnue représentée par la Yougoslavie

L'atmosphère reste lourde dans les Balkans. Les yeux sont tournés maintenant vers la Yougoslavie. Rien n'a transpiré des récentes réunions gouvernementales et militaires qui se sont tenues à Belgrade, à la fin de la semaine dernière. Les dirigeants de la politique et de l'armée yougoslaves n'ont pu qu'arrêter leur attitude lorsqu'une demande allemande, qui paraît imminente, leur sera adressée.

Les nouvelles les plus plausibles que nous recevons laissent entendre d'ailleurs que les exigences de Berlin à l'égard de Belgrade ne seraient pas aussi fortes que celles qui ju-



M. TSVETKOVITCH président du conseil yougoslave

rent présentées à Sofia. Alors que la Bulgarie a été intégrée dans le cadre du pacte tripartite et qu'elle est liée désormais de ce fait, militairement, aux puissances de l'axe, le Reich respecterait la neutralité de la Yougoslavie et ne demanderait d'elle, en somme, que la conclusion d'un accord de non-agression, semblable à celui qui unit Ankara et Sofia ou pareil à celui que Belgrade d'ailleurs a jadis contracté avec Rome. Il suffirait aux dirigeants hitlériens que la Yougoslavie fût simplement hors de jeu quand les forces allemandes décideront de lancer leur offensive contre la Grèce. D'après d'autres dépêches, l'Allemagne exigerait néanmoins le libre passage pour ses troupes dans la vallée du Vardar qui, assure-t-on, constitue une bonne route pour atteindre Salonique.

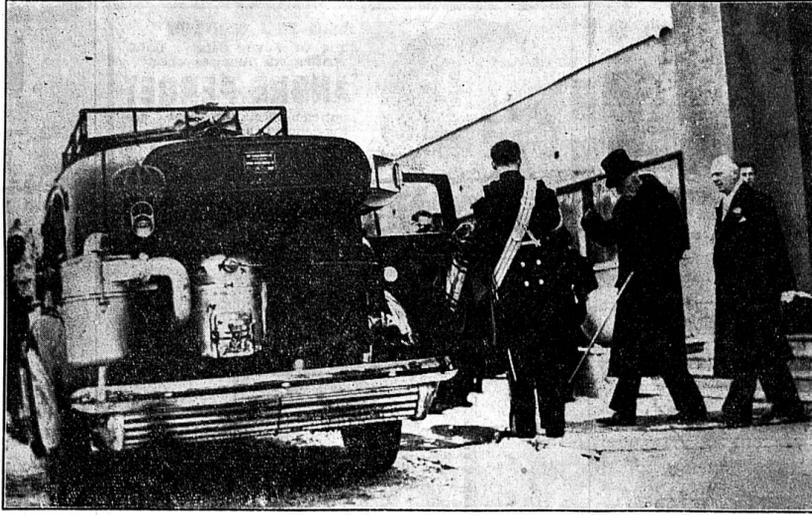
Il est extrêmement difficile, pour ne pas écrire impossible, de dire ce que feront les hommes d'Etat yougoslaves en présence de la volonté allemande. Ils se sont rendus récemment, on le sait, à Berchtesgaden. Ils ont toujours tenu à affirmer leur sympathie pour les puissances de l'axe et se sont déclarés disposés à collaborer à « l'ordre nouveau », pour autant que cette collaboration s'effectue sur le plan économique. Vont-ils accepter davantage aujourd'hui ? Il est certain qu'ils feront tout pour que les conditions auxquelles ils seront amenés à souscrire ménagent leur honneur national. Et sans doute de l'autre côté, fera-t-on également tout pour cela. Il n'en reste pas moins qu'il est un point où l'honneur national n'a plus de signification que si l'on prend les armes. Les dirigeants de Belgrade seront-ils rejoints dans cette extrémité ? C'est le secret de demain.

Quoi qu'il en soit, et quelle que soit la détermination yougoslave, il semble que le facteur représenté par celle-ci ne soit jusqu'ici d'aucun effet sur la volonté grecque — qui est toujours de défendre jusqu'au bout le sol national. Les journaux athéniens notent hier que les Hellènes se battraient, le cas échéant, contre les Allemands avec la même vaillance que contre les Italiens. Il faut voir là le fait de la visite effectuée par M. Eden à Athènes. Est-ce également le résultat d'une assurance de la part de la Turquie ? Cela aussi est le secret de demain.

Un journal turc temporairement suspendu

ISTAMBUL, 10 (Reuter). — Le journal « Yenishabah » a été temporairement suspendu par ordre du conseil des ministres à la suite d'une protestation de M. von Papen, ambassadeur d'Allemagne, contre les éditoriaux germanophobes du député Yaltchin.

Restrictions pour le roi de Suède aussi...



Le roi de Suède lui-même n'échappe pas aux restrictions et pas plus que ses sujets, il n'a le droit d'utiliser une voiture à benzine. Aussi la voiture royale est-elle équipée d'un générateur à gaz de charbon de bois. Voici le roi sortant du palais royal pour monter dans son auto

Contre n'importe quel agresseur

La France, seule, le cas échéant défendra son empire...

Telle est la décision prise hier à Vichy à une importante délibération à laquelle assista le général Weygand

Notre correspondant de Vichy nous téléphone :

Commencée dans le calme d'un beau dimanche de mars, giffée de temps à autre par de violentes mais courtes averses, la journée s'est subitement animée vers le soir quand a été publié le communiqué relatif à la mission du général Weygand qui doit rejoindre incessamment son poste avec des pouvoirs encore accrus.

Disons tout d'abord que le général Weygand a déjeuné avec l'amiral Darlan, le général Huntziger, le contre-amiral Platon et le général Bergeret, ce qui coupe court aux rumeurs suivant lesquelles notre délégué général en Afrique française avait été rappelé à Vichy pour être mis en disgrâce.

Tout se devine dans le texte officiel où transparaît cette volonté de survivre qui est le propre de la France épuisée mais vaillante. L'empire est un tout que cimentent trop de sacrifices et trop d'héroïques vertus pour qu'on puisse tolérer des fissures, des abandons ou des reniements. Les yeux se tournent vers ces terres lointaines sur lesquelles plane une sourde menace, où tant de braves gens défendent la pierre nationale... Vers la Tunisie ensoleillée, vers les régions calcinées de Djibouti, vers les résidences des rois Francs de Syrie.

La France fidèle à la foi jurée saura défendre ses enfants et ses droits et les défendra seule contre tout agresseur. Plus loin encore que cette Méditerranée, les pensées se reportent vers l'Indochine. De ce côté, tout indique que l'épée doit demeurer au fourreau puisqu'on attend pour la nuit dernière à Vichy la nouvelle de la signature du compromis proposé par le médiateur japonais.

Revenons en France où l'amiral Darlan a inauguré de nouvelles méthodes de gouvernement en convoquant les préfets non plus isolément, mais par régions économiques. L'objet essentiel de cette prise de contact comme celui d'ailleurs des délibérations ministérielles est d'assurer, même au prix des plus rudes efforts, le ravitaillement du pays et de gagner la bataille de l'agriculture.

Un plan analogue dans ses grandes lignes au « plan Wahlen » est d'ailleurs à l'étude, comme l'indiquent les dernières lois qui furent étudiées au conseil des ministres de samedi. Ces lois prévoient une mobilisation physique, rurale et un droit de réquisition de main-d'œuvre destinée à fournir à l'agriculture les bras qui lui font défaut, car, ne l'oublions pas, plus d'un million d'agriculteurs sont actuellement prisonniers de guerre. Le manque de blé compromet gravement le ravitaillement de la France et la pénurie de céréales est jugée si grave par le gouvernement qu'on envisagerait très sérieusement en haut lieu d'assurer des convois maritimes pour l'Argentine qui seraient escortés à l'aller et au retour par la flotte de guerre française.

Et pour en terminer avec cette rapide revue des événements, disons qu'il n'a jamais été question de transformer l'ancienne agence Havas en une entreprise franco-allemande. Des pourparlers ont bien été engagés à Paris, mais ils n'intéressent que la partie publicité et messageries de journaux, et en aucune façon la branche « information ».

Enfin, nous pouvons annoncer que le maréchal, après avoir visité successivement Toulouse, Lyon, Marseille, le Puy, se rendrait vers le 18 mars dans la région de Grenoble et des Alpes.

Le communiqué officiel

VICHY, 9. — On communique officiellement :
 L'amiral de la flotte Darlan, vice-président du conseil, a donné un déjeuner intime en l'honneur du général d'armée Weygand, délégué général du gouvernement français en Afrique française.

Le général Huntziger, ministre-secrétaire d'Etat à la guerre, le contre-amiral Platon, secrétaire d'Etat aux

colonies, le général de brigade aérienne Bergeret, secrétaire d'Etat à l'aviation, assistaient au déjeuner.

Une conférence s'est ensuite tenue au cours de laquelle ont été traités les différents problèmes politiques, économiques et militaires concernant l'Afrique française.

La défense éventuelle de l'empire français africain, contre une attaque extérieure, a fait l'objet d'un examen spécial.

Il a été confirmé que, conformément aux engagements pris par le maréchal Pétain et dans le cadre des conventions d'armistice, cette défense sera énergiquement assurée par les forces françaises seules contre tout agresseur.

A cause de la malheureuse coupure en zones...

DEUX RASSEMBLEMENTS NATIONAUX EXISTENT EN FRANCE

L'un qui, à Paris, se dit populaire et est inspiré par M. Marcel Déat et l'autre qui, à Vichy, travaille dans le silence en accord avec le maréchal

Notre correspondant de Vichy nous écrit :

Deux rassemblements nationaux, c'est-à-dire deux partis uniques co-existent en France. Celui de la zone libre, le seul légal et qui a l'agrément du maréchal ; celui de Paris, le « Rassemblement national populaire » créé sous l'égide de Marcel Déat et qui n'a rencontré jusqu'ici qu'un succès somme toute assez restreint, puisqu'en trois semaines, il a enregistré en tout et pour tout 21 mille adhésions.

Le programme du R. N. P. (adoption des initiatives comme l'a fait la presse de la zone occupée) a été défini au cours de conférences d'information auxquelles participaient les fondateurs de ce mouvement.

Ce programme le voici :
 Rénovation de l'Etat, collaboration franco-allemande, et enfin intégration de la France à l'Europe de demain.

A l'énumération de ces titres de chapitres il n'y a rien qui puisse effrayer, même un Français de la zone « nono », comme aime à l'écrire M. Marcel Déat. Le tout est dans la manière...

Jusqu'ici les résultats concrets obtenus par le R.N.P. ne se sont traduits dans les faits que par des affiches, des discours, et un insigne de boutonnière en métal argenté, qui représente un petit flambeau fixé sur un fer à cheval, ce qui peut-être un appel aux bons génies protecteurs des partis politiques.

Ce qui distingue également le R.N.P. de son plus discret collègue de la zone libre, c'est qu'il a trouvé un thème de propagande facilement accessible aux masses et qui consiste en une critique systématiquement virulente de toute l'œuvre réalisée à Vichy, à qui tout est reproché depuis les lois jugées trop réactionnaires, les méthodes retardataires et jusqu'au ravitaillement insuffisant de ces mois derniers.

Bien entendu, ces critiques ne trouvent guère d'échos de l'autre côté de la ligne de démarcation et dans les parages de l'hôtel du Parc on fait remarquer d'ailleurs que le talent s'exerce plus facilement dans la cri-

tique que dans la louange et qu'au demeurant si Vichy avance trop lentement au gré de certains, il travaille avec sûreté, construisant la maison de demain pierre après pierre, jour après jour, alors qu'à Paris, au contraire, un vent de tempête serait mieux accueilli, surtout dans le choix des hommes appelés aux postes de commandement. Là-bas, on réclame du nouveau, n'en serait-il plus au monde et quand nous disons on réclame, il faut comprendre qu'on exige, et pour ce faire, on utilise volontiers les mêmes arguments qui firent le succès des élections Front

Après un débat qui dura dix-sept jours

Le Sénat américain accepte le projet d'assistance militaire à la Grande-Bretagne

WASHINGTON, 9 (Reuter). — Après un débat animé qui dura 17 jours, le Sénat a voté le projet « prêt ou bail ». La dernière séance dura 11 heures. Elle fut marquée par le rejet de nombreux amendements qui auraient sérieusement restreint l'efficacité du projet.

Celui-ci va maintenant à la Chambre des représentants pour qu'elle accepte formellement les changements que lui a apporté le Sénat. Puis, le président Roosevelt y apposera sa signature. Le projet aura alors force de loi.

La portée du projet

WASHINGTON, 9 (Reuter). — Le projet « prêt ou bail », tel qu'il résulte des délibérations parlementaires, permet au président :

1. De faire fabriquer dans les usines ou chantiers américains, ou d'obtenir d'une autre façon, tout ce qui est jugé essentiel par le président à la défense des Etats-Unis.

2. Le matériel sera remis aux pays intéressés de diverses façons par prêt, échange, transfert, vente ou location.

3. Le projet admet que des travaux de réparation pourront être effectués pour le compte de gouvernements étrangers. Ainsi, un cuirassé britannique pourrait se faire radouber dans un chantier naval américain si le président estime que cette mesure est conforme aux intérêts américains.

4. Les gouvernements ainsi assistés peuvent recevoir tous renseignements relatifs à la défense américaine.

Les amendements votés par les Chambres précisent que les pouvoirs conférés au président prendront fin le 30 juin 1943 ; ils limitent la valeur totale des articles obtenus directement des établissements militaires américains à 325 millions de livres sterling et stipulent que le président doit consulter les chefs des forces militaires, navales et aériennes américaines avant de transférer du matériel

appartenant au gouvernement. Enfin, le président doit faire régulièrement des rapports au Congrès sur la façon dont il utilisera les pouvoirs qui lui furent conférés.

Un incident au cours de la dernière séance

WASHINGTON, 9 (Reuter). — Il y eut un seul incident au cours de la séance tenue samedi par le Sénat, séance qui précéda le vote du projet d'aide aux démocraties. Une femme, qui avait pris place dans les tribunes du public, a jeté dans la salle une banderolle sur laquelle on pouvait lire l'inscription suivante : « Ce projet signifie la guerre. Il faut voter contre. »

L'application du projet Dix milliards de dollars à l'Angleterre

WASHINGTON, 10 (Reuter). — On rapporte qu'à la suite du vote du projet de loi « Prêt et bail » par le Sénat, un programme de trois ans, pour l'assistance à la Grande-Bretagne d'un montant de dix milliards de dollars, est en train d'être élaboré.

Le projet aura force de loi mercredi et tout semble indiquer que l'assistance à la Grande-Bretagne commencera immédiatement sur une grande échelle.

Tandis que la grande majorité des Américains ont appris avec satisfaction le vote du projet par le Sénat, les adversaires de cette loi projettent dès maintenant une campagne dans tout le pays pour soulever l'opinion publique contre la guerre.

Le « leader » isolationniste, le sénateur Wheeler, a déclaré dimanche à la presse :

« Nous allons organiser d'un bout du pays à l'autre une croisade, afin de contre-carrer la propagande qui va être immédiatement déchaînée en faveur de l'assistance la plus efficace à la Grande-Bretagne, ce qui nous mènerait à la guerre. »

Une allocution de M. Roosevelt

Le rôle de l'agriculture américaine dans la défense du pays

WASHINGTON, 9 (Reuter). — M. Roosevelt a prononcé une allocution où il a affirmé que « l'agriculture américaine se trouve en excellent état pour jouer son rôle dans le programme de défense nationale. Nos greniers sont pleins, ajouta-t-il, nos réserves de denrées alimentaires sont suffisantes pour nos besoins et ceux de nos amis qui luttent actuellement pour leur existence, pour la démocratie et pour empêcher les dictatures de contrôler le monde. »

Après la guerre, le monde sera très différent de celui d'avant septembre 1939. Nous ne pouvons nous soustraire à notre responsabilité collective concernant le genre de vie qui résultera de l'épreuve que traverse le monde. Nous devons nous acquitter de cette responsabilité le plus efficacement possible et ne pouvons soustraire à ses conséquences. »

La garde vigilante des ports britanniques



A l'entrée de tous les ports anglais, des hommes, nuit et jour, veillent pour signaler tous les bateaux entrant ou sortant du port. — Voici des télégraphistes maniant les appareils de télégraphie optique de réception et d'émission pendant que l'un de leurs camarades note les messages

Administration : 1, rue du Temple-Neuf
 Rédaction : 3, rue du Temple-Neuf
 Bureau ouvert de 7 h. 30 à 12 h. et de
 13 h. 45 à 17 h. 30. Samedi jusqu'à midi
 La rédaction ne répond pas des manus-
 crits et ne se charge pas de les renvoyer.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. 30 (grandes annonces 9 h.), le samedi jusqu'à 8 heures pour le numéro du lundi.

Emplacements spéciaux exigés,
 20% de surcharge

Les avis mortuaires, tardifs, urgents les
 réclames sont reçus jusqu'à 3 h. du
 Sonnette de nuit: 3, rue du Temple-Neuf

IMMEUBLES

MAISON FAMILIALE de 7
 pièces, bien située, dans quar-
 tier de Bel-Air, avec tout confort
 et jardin, est à vendre pour le
 24 juin ou époque à convenir.
 Etude Petitpierre et Hotz.

Villas à vendre

On désire vendre trois vil-
 las, à Neuchâtel (huit à dou-
 ze pièces), tout confort. Belle
 situation. Prix 40,000 fr. à
 65,000 fr. — L'Intermédiaire,
 Seyon 6. Tél. 5 14 76.

L'Intermédiaire NEUCHÂTEL

Divers immeubles à vendre
 Conditions avantageuses
 Placement recommandé
 Toutes affaires contentieu-
 ses. Règlement amiable
 de litiges et successions.
 Consultations

ADRESSEZ-VOUS A
L'INTERMÉDIAIRE
 SEYON 6 - Téléphone 5 14 76

A VENDRE

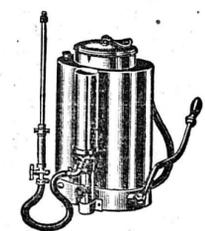
A vendre un
vélo d'homme
 usagé, remis en bon état, ain-
 si que

500 échals

neufs, façonnés. — S'adresser
 à Robert Reinhardt, Cortail-
 lod.

C'est le moment où jamais
 d'acheter son mobilier...
 Mais où ???

chez
Meubles G. MEYER
 Fbg de l'Hôpital 11, Neuchâtel



Baillod s. A.

Fr. 395.- pour une SALLE
 à MANGER
 poêle, se composant de : un
 buffet de service quatre por-
 tes, une table à allonges et six
 chaises. Attention !... à ce prix
 il n'y en a plus que quelques-
 unes...

chez
Meubles G. MEYER
 Fbg de l'Hôpital 11, Neuchâtel

Vaches

prêtes au veau, à vendre, chez
 L. Perrenoud, Corcelles (Neu-
 châtel). Tél. 6 14 27.

Société Coopérative de Consommation

Germes de blé
 Fr. 1.- le paquet
 500 grammes

produit composé unique-
 ment de germes de blé de
 froment et contenant nota-
 mment la vitamine B en
 quantité notable et la vi-
 tamine D en quantité
 raisonnable.

Mode d'emploi sur chaque
 paquet.



MOUTARDE Thomy

toujours la même!

RADIOS

« Philips », cinq lampes,
 deux ondes, très sélectif, prix:
 Fr. 80.-

« Paillard », cinq lampes,
 forme moderne, cadran lumi-
 neux avec noms, prix: Fr. 145.-

« Punkton », huit lampes,
 ébénisterie noyer clair poli,
 superbe cadran avec noms,
 musicalité supérieure, prix:
 Fr. 145.-

« Médiateur », trois ondes,
 très moderne, grand cadran li-
 néaire, musicalité splendide, ce
 poste a servi à quelques loca-
 tions et démonstrations, prix:
 Fr. 230.-

Ces appareils sont entière-
 ment révisés, et sont livrés
 avec même garantie que poste
 neuf, à

RADIO-ALPA
 Seyon 9 a - Tél. 5 12 43
 CH. REMY



VERRE DE JENA

D'un prix très
 modique, puisque
 le même article
 se prête à la pré-
 paration de mets
 les plus divers.
 En vente dans tous
 les commerces d'ar-
 ticles de ménage.

A vendre

un beau réfrigérateur de com-
 ptoir, deux tables rondes, deux
 tables de nuit, deux glaces,
 une chaise-longue, un quin-
 quet, une grande malle.
 S'adresser à Léon Musy,
 Marin.

Encore quelques
 machines à coudre
 d'occasion.
 Fr. 25.-, 45.-, 125.-
 garanties. Demandez
 nos conditions de
 paiement.

Bernigi
 HENRI WETTSTEIN
 Grand'Rue 5 - Seyon 16
 Tél. 5 34 24

Sucre sans cartes...

non, mais la saccharine à 0,20,
 0,65 et 1,25 la boîte dans les
 magasins Meier.

REPRÉSENTANTS
 des excellentes cuisinières
SARINA
 Gaz de Bois

exposent cet appareil parfait à leur
 magasin, rue du Bassin 4

Subvention communale Fr. 150.-

N'HÉSITEZ PAS UN INSTANT... pour avoir un bon mobilier et à un prix bas... achetez-le aujourd'hui!

Meubles G. MEYER
 Fbg de l'Hôpital 11, Neuchâtel

A vendre d'occasion, en bon état,
bicyclette garçon
 cadree 40 cm. — Ecrire sous T.
 B. 532 au bureau de la Feuille
 d'avis.

Il n'y a pas d'erreur... mais c'est toujours chez
Meubles G. MEYER
 qu'on trouve les plus beaux
 meubles... et aux prix les plus
 bas. Retenez bien l'adresse :
 Fbg de l'Hôpital 11, Neuchâtel

Un coup de téléphone
 et nous sommes à votre disposition

<p>Thiel maître teinturier 5 17 51</p>	<p>EPICERIE FINE Vins-Liqueurs Service à domicile 5 12 34 MAGASIN E. MORTIER LANGEL succ. NEUCHÂTEL</p>	<p>En cas de décès téléphonez au 5 18 95 Seul magasin de la place fabricant de cercueils MAISON GILBERT</p>	<p>La boucherie-charcuterie R. MARGOT Rue du Seyon 5 a NEUCHÂTEL 5 14 56 vous sert toujours bien, aux meilleurs prix du jour</p>
<p>DÉCOPPET FRÈRES Menuiserie - Charpente Parquetierie CONTRE LE FROID, POSE DE JOINTS METALLIQUES 5 12 67 NEUCHÂTEL — Evole 49</p>	<p>Entreprise de vitrerie M. Schleppey Successeur de Crivelli Faubourg du Lac 8 NEUCHÂTEL 5 21 68 Tous genres de glaces Glaces pour automobiles Vente de verre au détail</p>	<p>Papeterie-Librairie des TERREAUX S. A. 5 12 79 MEUBLES EN ACIER ERGA Fournitures générales</p>	<p>FERBLANTERIE APPAREILLAGE F. Gross & fils Installations sanitaires COQ - D'INDE 24 5 20 56</p>
<p>5 13 49 Toujours en stock : HENNIEZ - ARKINA Jus de pommes extra Eau médicinale suisse « Mettinger » Punch sans alcool J. Vallé-Graz succ. de Fallet-Waefler</p>	<p>VOS Remaillages de bas à la machine Première maille 30 c., su- vante 15 c., chez Mme TONDU RUE DE L'HOPITAL 9 2me étage</p>	<p>ELEXA S. A. RUELE DUBLÉ 1 5 33 92 vend et installe les CUISINIÈRES ÉLECTRIQUES avec subvention communale</p>	<p>PHOTO E. SAUSER PHOTOGRAPHIE RUELE DE NEUCHÂTEL CINEMA 5 16 87</p>
<p>Carl Donner BELLEVAUX 8 5 31 23 Tous travaux de serrurerie et réparations Volets à rouleaux, sangle, corde</p>	<p>Gypserie- Peinture Papiers peints F. Bornicchia FILS SAINT-MAURICE 12 5 19 79</p>	<p>GRAND CHOIX de BICYCLETTES et ACCESSOIRES Marcel Bornand TEMPLE-NEUF 6 5 16 17 Pour un faire part de deuil : Imprimerie Centrale S. A. 5 12 26</p>	<p>RADIOS Réparations toutes les marques RADIO-STAR répare vite RADIO-STAR répare bien 5 29 43 RADIO-STAR pierre-andré perret Seyon 28 — Neuchâtel</p>
<p>OBRECHT Rue du Seyon 5b Nettoyage et teinture de tous vêtements 5 22 40 Prix modérés</p>			

Force de bœuf concentrée
 Aide-culinaire inégalé

Liebig

Connaissez-vous
 les **Kalemkjar**, jolies toiles de l'Iran en toutes
 dimensions, pour coussins, divans, dos de divans,
 portières, tables, commodes, etc. ?

Visitez sans engagement

TAPIS D'ORIENT

Encore de belles pièces de fabrication ancienne,
 couleurs naturelles.

Mme A. BURGI 1^{er} MARS 12

Zwieback Kohler

pour le bon café

GLYCÉLIA

GELÉE À LA GLYCÉRINE
 ET AU MIEL

pour les soins
 des mains

1 fr. le tube

LILIAN S. A., BERNE

que, sur une demande de Monte-Carlo, et avec l'assentiment de son propre directeur, il venait donner, avec Clotilde Villiers, au théâtre de Monte-Carlo, quelques représentations de « Viviane », alternant avec des soirées d'opéra ?

Il devait jouer aussi quelques-unes des œuvres plus récentes où il avait eu ses plus gros succès. Cela lui imposait le travail qu'il aimait et il s'en réjouissait par avance.

La vie s'organisa avec une simplicité charmante.

Une bonne grosse Monégasque, fille du gardien de la villa, faisait tout le service de la maison, avec une activité et une adresse rares, bien qu'elle ne fût pas intelligente : c'était, avec la villa même, la trouvaille de Pierre, et Mme Fauvel l'en félicitait.

Louise se levait un peu plus tôt qu'à Paris ; elle voulait, disait-elle, jouer davantage des heures du jour, encore brèves à cette saison, et de l'admirable spectacle dont ses yeux ne se lassaient pas.

Elle partait avec sa mère par les jardins du Casino ; elle était maintenant assez forte pour effectuer à pied le court trajet.

Elle s'asseyait sur la terrasse qui surplombe la mer ; le soleil y chauffait doucement.

S'ils n'étaient venus les prendre au départ, Pierre et M. Villemain les rejoignaient.

Suivant la coutume désormais établie, les « vieux », comme disait l'oncle, laissaient les jeunes s'isoler.

Et ceux-ci causaient inlassablement ; le temps coulait si vite que leur cœur était toujours une surprise nouvelle quand venait l'heure du déjeuner.

Sous la chaleur d'intelligence émanant de son grand ami, l'esprit de la jeune fille s'épanouissait comme une fleur délicate aux rayons du soleil.

Il ne l'entretenait pas des sujets habituels aux jeunes filles, il se plaisait à lui ouvrir sur toutes choses des horizons nouveaux.

Lui-même était un esprit curieux ; et bien qu'il se fût surtout consacré à l'art sous toutes ses formes, l'art dramatique ayant du reste accaparé ses préférences, il avait sur toutes les branches du savoir humain des notions plus complètes que n'en possèdent généralement les hommes même cultivés.

Et il se plaisait à former cette jeune pensée qui le suivait avec une curiosité passionnée.

Avec une sourde émotion, il sentait qu'il devenait pour elle comme un second créateur, qu'il lui faisait une âme nouvelle ; un instinct confus et puissant le poussait à la faire sienne par l'intelligence, afin qu'elle ne vît plus par d'autres yeux que par les siens.

Et Louise, suspendue à ses lèvres,

lui posant des questions soudaines qui déclenchaient son ardeur à comprendre, se sentait en effet peu à peu possédée par cette intelligence vaste et puissante qui pénétrait en elle et en quoi elle se laissait aller dans un délicieux abandon d'elle-même.

On rentrait pour déjeuner. Parfois, on déjeunait ensemble à la villa ou à l'hôtel ; en dépit des révoltes qui, parfois, secouaient encore Mme Fauvel, il avait pourtant bien fallu qu'elle consentît à ces réunions, inévitables dans l'intimité qui régnait entre eux quatre.

L'après-midi, on emmenait promener Louise en voiture, le plus souvent, mais en exigeant qu'elle parcourût chaque jour à pied une distance plus longue.

Pierre lui fit visiter en détail le vieux Monaco, où subsistent d'antiques maisons.

Il conta l'histoire des Grimaldi. Ils purent visiter le palais, de la cour d'honneur aux appartements, et voir les jardins où sont cultivées des fleurs merveilleuses.

Et le jeune homme fit connaître à ses amis que l'on appelle à tort Tête de Chien la montagne où s'adosse la ville, les habitants l'appellent « Testa di Campo », en souvenir du camp de César qui s'y trouvait jadis.

Ils montèrent, par le funiculaire, à la Turbie, d'où la vue est si belle.

Beaulieu, le bien nommé, Eze, bâtie sur un golfe charmant, eurent leur visite, et, de l'autre côté, Cabré-Roquebrune, Menton et le Cap-Martin, avec ses bois d'oliviers. Partout, des villas somptueuses, au sein des arbres rares et des fleurs, disaient la grande vie, les fortunes immenses, les rêves réalisés des heureux du monde ; et il arrivait quelquefois que le pauvre Bonival, devant ces somptuosités, étouffât un soupir en faisant un retour sur lui-même et sur l'avenir qui l'attendait lorsque le joli songe qu'il vivait en ce moment serait achevé.

Tous adoraient cette route admirable de la Corniche, aux aspects si divers, et où ils croisaient parfois de vieux paysans aux feutres larges, poussant leur âne, ou des femmes portant encore, pour le plus grand plaisir des yeux étrangers, la jupe à carreau, le fichu et la capeline de paille.

Les jours couleraient dans une douceur engourdissante.

Louise se laissait vivre délicieusement, sans se demander ce que serait le lendemain, si entourée d'affections et de soins que la pensée ne lui venait pas que ce bonheur si doux pût cesser un jour.

Le mieux s'accroissait ; ses joues s'arrondissaient, l'ovale charmant de son visage se remplissait et les couleurs revenaient ; mais aussi elle se nourrissait, et maintenant un très

léger embonpoint remplaçait plus d'une année de maladie.

Parfois, encore, un peu de toux sèche la secouait-elle quand le vent s'élevait aux heures fraîches de la journée ; mais ce n'étaient que des crises passagères et on pouvait maintenant la considérer, sinon comme entièrement guérie, du moins sur le chemin de la guérison.

Elle le sentait elle-même, elle le disait calmement à sa mère, lorsque celle-ci traversait des moments de mélancolie qu'elle surprenait et qu'elle ne s'expliquait pas :

— Il ne faut plus être triste, petite mère ; je crois bien que, maintenant, je suis sauvée.

— Mais je l'espère bien ! répliquait Mme Fauvel, qui l'embrassait et se forçait à sourire.

Elle ne lui disait pas que ce qui l'inquiétait, c'était justement que la guérison approchait, et, avec elle, l'heure redoutée où il faudrait prendre une nouvelle décision, non moins énergique que la première, dans l'intérêt même de son enfant.

Depuis le jour où elle aperçut, à la gare, les yeux de Pierre devenant si doux en la découvrant, depuis qu'elle avait senti, à le revoir après une séparation de quatre jours, un tel flot de bonheur jaillir des sources les plus profondes de son être, une telle émotion l'envahir sous laquelle elle avait cru défaillir, Louise n'ignorait plus quel nom il fallait

donner à ce sentiment impérieux, dominateur, exclusif, qui tendait vers lui toutes ses puissances affectives : c'était bien l'Amour dont parlaient les chuchotements passionnés des petites amies d'adolescence, dont elle avait connu, avec toutes les autres, comme le premier émoi, alors enfantin, pour le séduisant professeur de littérature, dont les livres triés qu'elle avait lus, les poètes épurés qu'elle avait appris, les pièces choisies qu'on l'avait menée voir, lui avaient cependant révélé le pouvoir éternel.

C'était cette langue exquise qui semblait la baigner toute, âme et corps ; cet espoir imprécis mais puissant, qui attend toujours un bonheur nouveau.

Lorsqu'il plongeait ses yeux dans les siens et qu'elle se sentait pénétrée alors comme d'une flamme qui allumait en elle un foyer de joie, c'était l'Amour encore, et cette lente emprise de tout elle-même au point de n'avoir plus une pensée, plus un goût qui ne lui eussent été inspirés par lui, c'était toujours le divin sentiment dont elle aspirait maintenant le souffle et la vie.

Elle n'osait plus douter que Pierre ne l'aimât point.

Nouvelles sportives

Courrier graphologique

Premier match international de la saison

A Stuttgart, l'équipe allemande bat le « onze » suisse par 4 à 2

Le résultat était encore nul : 1 à 1 à la mi-temps

A Stuttgart, l'organisation du match a soulevé un intérêt énorme et les 60,000 places disponibles ont été vendues. Inutile d'ajouter que la confiance régnait dans le camp allemand et que l'on escomptait une victoire germanique.

Les équipes en présence
Malgré la pluie qui est tombée pendant la nuit, le terrain est en parfait état et le stade est comble. Les deux équipes font leur entrée ensemble sur le terrain et le temps est magnifique. James gagne le choix du terrain, mais ce n'est pas un avantage car le soleil darde ses rayons perpendiculairement.

Les équipes s'alignent dans les formations suivantes, aux ordres de l'arbitre italien Scorzoni.
Suisse: Ballabio; Stelzer, Lehmann; Paul Aebi, Andreoli, Buchoux; Bickel, Amado, Monnard, Walaschek et Georges Aebi.
Allemagne: Klodt; Janes, Streitlé; Kupfer, Rohde, Kitzinger; Hanreiter, Hahnemann, Walter, Schön et Kobierski.

Dès le coup d'envoi, le jeu se stabilise au milieu du terrain. Une descente des Suisses donne lieu à un centre de Monnard que Klodt retient. Peu après, les Allemands contre-attaquent dangereusement; Hanreiter, seul devant le but, envoie la balle au-dessus de la barre. Les Suisses emploient souvent leurs ailiers et cette tactique s'avère excellente. A la 8me minute, Buchoux donne la balle au centre, au lieu de dégager. Walter reprend le ballon et tire juste au-dessus de la barre. Peu après, Schön s'échappe et Ballabio doit plonger dans ses jambes pour s'emparer du ballon.

Les Allemands ouvrent la marque...

A la 12me minute, un premier corner est sifflé contre la Suisse. Hanreiter boite le coup de coin; Hahnemann passe à Walter qui passe à Schön et ce dernier marque un but. Ci 1-0 pour l'Allemagne. Pendant quelques minutes, les Allemands s'installent dans le camp suisse et Ballabio doit dégager du poing une balle fortement shootée par Hanreiter. L'entente entre Lehmann et Buchoux laisse à désirer et Hanreiter profite de la situation pour attaquer à plusieurs reprises. Puis les Suisses repartent. Une offensive est déclenchée par Bickel-Amado et Aebi. Ce dernier se rabat vers le but lorsqu'il est renversé par Janes. M. Scorzoni accorde un foul penalty aux Suisses. Walaschek veut trop bien faire et il envoie la balle juste à côté du poteau.

... mais les Suisses égalisent grâce à Monnard

Le jeu devient moins nerveux et les Suisses se comportent très bien. A la 21me minute, Aebi ouvre au centre. Monnard part, évite Rohde et marque malgré une intervention de Klodt. Ci 1-1.
Le jeu reprend. Au milieu du terrain, les Allemands sont légèrement supérieurs, mais ils perdent trop de temps à passer et repasser la balle. Les Suisses attaquent moins souvent, mais chaque fois qu'ils partent, ils sont très dangereux. Après une descente de Bickel et d'Amado, Walaschek shoote au-dessus de la barre. Stelzer et Paul Aebi se distinguent en bloquant, à maintes reprises, le tandem de gauche, Kobierski-Walter.

A la 30me minute, Amado bien placé, marque un second but qui est annulé par l'arbitre pour ofsïde. Peu après, un corner est accordé aux Suisses. Bickel tire, mais Ama-

do commet un hands qui arrête l'action. A la 37me minute, Amado part en dribblant. Il est bousculé par Kitzinger et Klodt arrête le coup franc consécutif au foul. Dans les dernières minutes précédant la mi-temps, chaque équipe attaque et Georges Aebi, bien placé, manque une belle occasion de marquer. Repos 1-1.

A la reprise, les Allemands prennent l'avantage

A la reprise de la partie, les Allemands sont littéralement déchainés. Après l'engagement, la balle va de Kupfer à Kitzinger qui la repasse à Walter. Ce dernier ouvre à Schön qui marque le 2me but pour l'Allemagne après une minute de jeu. Ce succès stimule les Allemands qui attaquent sans répit. Les Suisses sont nettement débordés et doivent faire face à nombre de situations critiques. Mais à la 4me minute, Hanreiter peut centrer; Kobierski se rabat rapidement et porte le score à 3 à 1 en faveur de l'Allemagne.

La défense suisse est obligée d'intervenir à chaque instant et les avant n'ont presque pas l'occasion de s'emparer du ballon. Deux corners pour les Allemands ne donnent rien. A la 7me minute, Walter descend en compagnie de Schön et marque un 4me but pour l'Allemagne.

Les Suisses continuent à subir une pression de tous les instants. Pendant les vingt premières minutes, deux attaques seulement sont déclenchées. La première se termine par un shot imprécis de Bickel et la seconde est bloquée par une intervention opportune de Janes.

Un but dont les avants suisses ne sont pas les auteurs...

Les Allemands jouent très rapidement; les Suisses, malheureusement, temporisent et essaient de dribbler. Les attaques des Suisses ont donc perdu leur caractère incisif et la défense allemande n'a pas de peine à intervenir. Le match se poursuit à l'avantage des Allemands avec réactions des Suisses. On ne croit plus guère à une modification du score. Mais à la 42me minute, les Suisses descendent. La balle est centrée et, en voulant dégager, l'Allemand Rohde marque contre son propre camp. Ci 4-2. Dans les dernières minutes, les Allemands fournissent encore un gros effort et Schön est sur le point de marquer.

La critique du match

Les Suisses ont fourni une excellente première mi-temps et ont fait au moins jeu égal avec les Allemands. Mais, pendant la seconde mi-temps, plusieurs hommes étaient méconnaissables, en particulier Bickel, Amado et Walaschek. Ces trois avant ont voulu garder la balle trop longtemps et ont ainsi facilité la tâche de la défense allemande. Les arrières suisses se sont laissés manœuvrer par les avants allemands et leurs interventions ont manqué de netteté et de puissance. Le manque d'entente entre les derniers extérieurs et les arrières est aussi l'une des causes de la défaite suisse car l'équipe allemande ne paraît pas invulnérable. La défense manque de sûreté et il aurait fallu briser les offensives à leur départ, au milieu du terrain.

Le meilleur joueur de l'équipe suisse a été Andreoli. Ballabio a fourni un très bon match et Monnard a fait une excellente impression par son esprit d'initiative.

Troisième groupe

Zurich - Bellinzzone, 1-0; Blue Stars - Chiasso, 5-1; Bruhl - Juventus, 10-0; Locarno - Zoug, 2-0.

CLUBS	MATCHES					Pts
	J	G	N	P	O	
Zurich	10	8	1	1	47	17
Bellinzzone	9	6	2	1	25	14
Locarno	8	5	1	2	18	15
Bruhl	9	5	1	3	21	10
Blue Stars	9	5	1	3	22	12
Chiasso	10	3	7	11	35	6
Zoug	9	2	7	14	34	4
Juventus	10	10	10	13	53	0

Xamax bat Tramelan 6 à 1

(Sp.) Cette rencontre comptant pour le championnat suisse, s'est jouée hier avant le match Young Boys-Cantonal. Elle a été certes très intéressante, mais, malheureusement, la qualité du football laisse quelque peu à désirer attendu que les deux « teams » en présence, n'avaient plus disputé de matches de championnat depuis près de trois mois. Dès lors on conçoit que les joueurs ne pouvaient pas être en pleine forme. Xamax compte dans ses rangs huit joueurs qui font actuellement du service actif. Ces quelques explications pour éclairer l'opinion d'une partie du public qui, hier, manifesta injustement son mécontentement envers l'équipe neuchâteloise. Xamax eut le plus souvent l'avantage et jamais le gain des deux points n'a paru pouvoir lui échapper. Au repos, le club local menait déjà par 2 à 1. Malgré quelques vives réactions des visiteurs, Xamax augmenta son actif de quatre nouveaux buts jusqu'au coup de sifflet final.

Young Boys bat Cantonal 1 à 0

(mi-temps 1 à 0)

Le match Etoile-Cantonal ayant été renvoyé en raison de l'état défavorable du terrain du club chaux-de-fonnier, Cantonal avait conclu avec Young Boys une rencontre amicale qui eu lieu hier à Neuchâtel.

Nous l'avons dit à plusieurs reprises, les Neuchâtelois ne jouent jamais aussi bien que contre des équipes de ligue nationale. Certes, il est plus facile de rencontrer des adversaires qui pratiquent un football clair et bien ordonné que de donner la réplique à des formations qui ne cherchent qu'à détruire par tous les moyens les combinaisons intelligentes. Face à l'équipe qui occupe actuellement le deuxième rang du classement de ligue nationale, Cantonal a fait une impression bien meilleure qu'en face de Montreux il y a huit jours. Chacun des joueurs neuchâtelois fut davantage maître de lui-même, les attaques furent mieux ordonnées, bref le jeu fut d'une qualité supérieure à celle que nous connaissons. Et, quand on saura que Young Boys s'est démené avec sa vigueur coutumière, on admettra que la défaite des Neuchâtelois est plus qu'honorable.

Avec plus de quinze minutes de retard, les équipes se présentent au public dans les formations suivantes:
Cantonal: de Kalbermatten (Robert); Barben, Sauvain; Cattin, Rubin, Perrenoud; Sandoz, Rognon, Hagenlocher, Ludwig, Schumacher.

Young Boys: Glur; Trachsel, Hänni; Minder, Cuany, Terretaz; Stegmeier, Zulliger, Knecht, Fritsch, Läderach.
M. Meag, de Lausanne, arbitre la partie.

Au cours des quinze premières minutes, Cantonal joue avec beaucoup d'allant, et la balle se déplace presque constamment dans le camp bernois. Pourtant, à la 16me minute, le centre avant bernois s'échappe; seul devant de Kalbermatten, il n'a pas de peine à marquer. Dès lors, les attaques de Young Boys sont singulièrement rares, et les Bernois doivent par contre éclaircir de nombreuses situations dangereuses. Au repos, Young Boys n'a qu'un but d'avance sur son adversaire.

A la reprise, Cantonal attaque fermement, et pendant plus d'un quart d'heure le camp bernois est pris d'assaut. Mais les arrières visiteurs parviennent toujours à empêcher les avant neuchâtelois de shooter. Une échappée de Knecht permet à ce joueur d'envoyer en force la balle dans la direction du but de Cantonal; le ballon frappe la latte; quant à savoir s'il pénètre dans le but, nous ne nous prononçons pas. Bornons-nous à dire que M. Meng n'accorde pas le point. Jusqu'à la fin de la partie, le jeu demeure très animé, et Cantonal fait jeu égal avec son adversaire.

Les matches amicaux

Samedi: Grasshoppers - Saint-Gall, 1-1; dimanche: Servette-Lausanne, 4-1; Cantonal-Young Boys, 0-1.

Le championnat d'Italie

Voici les résultats du championnat d'Italie: Novara-Napoli 1-0; Ambrosiana-Genova 4-0; Livorno-Juventus 1-0; Triestina-Lazio 0-0; Roma-Fortuna, 1-1; Torino-Milano, 0-4; Atalanta-Bari, 4-0; Venezia-Bologna, 1-0.

Hockey sur glace

A Lausanne, la Suisse bat la Finlande par 7 à 1

(1-0; 2-0; 4-1)

Six mille personnes ont assisté dimanche à ce match joué à Lausanne par un temps superbe mais sur une glace en mauvais état, car la température était trop élevée. Les équipes étaient ainsi formées:

Suisse: Kunzler; Geromini, Mathis; Ire ligne: Bibi Torriani, Hans Cattini, Pic Cattini; 2me ligne: Charles Kessler, Lohrer et Beat Ruedi.

Finlande: Salo; Lindahl, Hedman; Ire ligne: Sjoeborg, Kusela, Granström; 2me ligne: Nurmi, Saarinen et Mikalunas.

La première ligne est et les Suisses prennent l'offensive; les Finlandais se replient. Plusieurs shots des avants suisses sont retenus par l'excellent gardien Salo. Après deux minutes de jeu, Bibi Torriani marque le premier but, à la suite d'une belle combinaison de la ligne des « ni ». Changement de lignes. A nouveau, le but finlandais est en danger; puis les visiteurs se ressaisissent, mais Mikalunas shoote à côté. Les premières lignes reviennent sur la glace et les Suisses continuent à dominer. Salo se distingue à plusieurs reprises. Les lignes sont changées; les Finlandais se défendent avec brio. Lohrer essaie plusieurs fois le but sans pouvoir marquer. Les Finlandais déclenchent quelques offensives assez dangereuses. Avant le premier repos, Hedman est expulsé de la piste et les Finlandais jouent avec cinq hommes. Les premières lignes reprennent leur place et le repos est sifflé, alors que Hedman est revenu sur la patinoire.

Au début du second tiers, les premières lignes sont en place. Plusieurs offensives de la ligne des « ni » sont arrêtées par la défense finlandaise. Les lignes sont changées; le jeu est un peu décousu car la glace est molle. Salo continue à se distinguer. Après la rentrée de la 1er ligne suisse, Lindahl est pénalisé pour foul commis contre Bibi Torriani. Immédiatement après, sur passe de Hans, Pic Cattini porte le score à 2 à 0. Réaction des Finlandais; puis les Suisses obtiennent un foul penalty à trois mètres du but finlandais. Bibi Torriani tire à côté. Les lignes sont changées et Charles Kessler marque le troisième but peu avant le second repos.

Au troisième tiers-temps, les premières lignes se font face. Les Suisses repartent à l'attaque. Geromini est mis hors-jeu pendant une minute. Les secondes lignes remplacent les premières. Lohrer porte le score à 4 à 0, puis Ernst marque encore d'un magnifique shot. Ci 5-0 pour la Suisse. Plusieurs tirs des avants suisses passent près du but. Les Finlandais contre-attaquent avec vigueur. Après le changement de lignes, Pic est pénalisé. Les Finlandais repartent et Granström marque pour la Finlande. Bibi Torriani marque le 6me but et Hans Cattini porte finalement le score à 7 à 1 pour la Suisse.

Ski

Les championnats universitaires suisses

Ces championnats se sont terminés dimanche matin à Arosa par l'organisation de la course de relais, distance totale 30 km. Le premier parcours était une descente de 3 km. 500 et les équipes de Suisse romande, Lausanne, Genève et Fribourg, dans l'ordre, étaient en tête, mais par la suite, sur le plat, les Norvégiens du Poly de Zurich ont repris le commandement et l'ont gardé jusqu'à l'arrivée.

Classement: 1. Poly Zurich, équipe de Norvège, 2 h. 39'19"; 2. Université Berne, 2 h. 40'53"; 3. Poly Zurich, équipe de Zurich, 2 h. 49'18"; 4. Université Fribourg, 2 h. 49'12"; 5. Université Lausanne, 2 h. 52'8".

Les concours de la Brig. mont. 10

Les concours de cette unité ont été organisés samedi à Pontresina. La participation a été très importante, car il y avait de nombreuses patrouilles invitées. Résultats:

FOND. - Catégorie légère: 1. E.-M. Bat. Fua. Mont. 93, 1 h. 19'50"; Catégorie lourde: 1. Bat. Fua. Mont. 36 (ci Aellig, appré Heinz von Allmen, fus. Fritz Kaufmann, mtr. Otto von Allmen), 2 h. 22'14"; 2. Gr. Art. Pos. 5 (sgt Adl Gamma, mtr. J. Regli, et W. Amstutz, qpl Max Bader), 2 h. 27'7"; 3. Bat. Fua. Mont. 87, 2 h. 32'47".

COURSE DE DESCENTE (4 km. 700 de dénivellation). 1. Mot. F. Tell, 3'55"; 2. ex-aequo: Mtr. O. von Allmen et fus. R. Rominger, 3'18"; 4. ex-aequo: Fus. F. Kaufmann et fus. F. Kaufmann, 3'78"; 5. Fus. M. Robl, 3'8". - La course des sous-officiers a été gagnée par le sgt Niggli, en 3'43", et celle des officiers par le lt Burchler en 4'22".

A Villars

Dimanche matin a été disputé à Villars le slalom géant du Chamosaires, doté du challenge « Burrus ». Il a été gagné par Ch. Tuor, de Villars, en 1'31"8; 2. Jean Dormond, Villars, 1'34"4; 3. Henri Ruchet, Villars, 1'40".
L'après-midi a eu lieu l'épreuve de descente Chaux-Ronde-Villars. Cette course a été également gagnée par Tuor.

Classement combiné, slalom et descente. - Seniors: 1. Ch. Tuor, 0 p.; 2. Jean Dormond, 241; 3. Henri Ruchet, 857; 4. H. Tschannen, Lausanne, 1239. - Juniors: 1. R. Richard, Villars, 0,08; 2. O. Obersteiner, 2,96. - Dames: 1. M. Mallinson, Villars, 1,87; 2. A. Ausoni, Lausanne, 8,06.

Les courses de mars à Wengen

Le Ski-club de Wengen a organisé dimanche les courses dites de mars. En voici les résultats:

DESCENTE (3 km. 200, 700 m. de dénivellation). - Classe course, dames: 1. E. Schlunegger, Wengen, 3'83"8; 2. Loulou Boulaz, Genève, 3'47". Messieurs, juniors: 1. R. Graf, Wengen, 3'7"8.

Seniors: 1. Ch. Molitor, Wengen, 2'55"8; 2. M. von Allmen, Scheldegg, 3'8"2; 3. F. Steiger, Wengen, 3'8"8.

Classe générale, dames: 1. A. Metz, Lucerne, 4'13". Messieurs, juniors: 1. L. Inglin, Lucerne, 4'25".

Seniors: 1. P. Bonnant, Genève, 3'17"8; 2. E. Kralenbuhl, Berne, 3'20".

SLALOM. - Classe course, dames: 1. E. Schlunegger, Wengen, 178"8; 2. Loulou Boulaz, Genève, 182". Messieurs, juniors: 1. R. Graf, Wengen, 142"4.

Seniors: 1. Ch. Molitor, Wengen, 117"2; 2. F. Steiger, Wengen, 118"8.

Classe générale, dames: 1. A. Metz, Lucerne, 184". Messieurs, juniors: 1. B. Hertig, Lucerne, 84".

Seniors: 1. Kralenbuhl, Berne, 1'36"2.

COMBINÉ, dames: 1. E. Schlunegger. Messieurs, juniors: 1. Ch. Molitor. SAUT, juniors: 1. A. Rubl, Wengen, 266. Seniors: 1. A. Zurbinger, Saas-Fée, 331,5 (saits de 30, 35 et 34 m.); 2. J. Fargatzel, Grindelwald, 320,2; 3. Ch. Molitor, Wengen, 304,4.

Amis lecteurs,

Nous vous devons quelques explications au sujet du changement de tarif des analyses graphologiques qui, depuis tant d'années, vous ont été consenties à un prix réellement populaire. Vous aurez compris, sans doute, que les renchérissements considérables qui sont intervenus dans la fabrication des journaux et notamment dans le prix du papier ont singulièrement augmenté les frais de publication de notre Courrier graphologique. Entre deux solutions, celle de supprimer cette rubrique devenue si utile, et l'autre de modifier raisonnablement un tarif de faveur que nous avons maintenu le plus longtemps possible, en dépit des sacrifices que cela nous imposait, nous avons choisi la seconde, à savoir de fixer un prix unique de 3 fr. 50 pour les analyses à faire paraître dans nos colonnes, comme d'habitude, et pour celles que le consultant reçoit directement. Nous espérons que notre intention sera comprise de vous tous et que le Courrier graphologique continuera d'être l'organe générateur de courage, de bienveillance et de compréhension qui nous a valu tant de témoignages de reconnaissance, au cours d'une existence déjà longue, puisqu'il entre dans sa neuvième année. Que les consultants nous proposent seulement des questions précises, et nos études n'en deviendront que plus profitables.

A vous sympathiquement.

Philographe.

Espérance

Vous avez une âme toute simple, presque neuve encore, et qui chemine pour ainsi dire d'un pied léger sur la route de votre destinée. Certes, la vie n'est pas toujours attrayante, ni le labeur toujours agréable, ni la réalité toujours accueillante, et pourtant vous allez jusqu'au bout du chemin parce que vous entretenez le rayon de lumière qui en dore les étapes. Votre cœur ne s'est pas enlaidi dans le matérialisme, ni emporté dans les complications de l'existence. Il vous faudrait si peu pour vous créer un petit monde à vous à l'abri de la vulgarité, au sein de choses délicates et de sensations fines... Par votre tempérament aussi bien que par l'orientation de votre sensibilité, vous appartenez aux spirituels, à la classe de ceux qui sont comme illuminés intérieurement, qui transfigurent le factuel et l'ennuyeux, et qui savent aimer avec leur esprit autant qu'avec leur cœur, ce qui rend précisément leur personnalité toujours nouvelle, toujours attrayante et attirante, du moins pour les natures d'élite. Un peu nerveuse, très sensible, mais au fond plus saine qu'il n'y paraît et soucieuse de faire tout au plus près de votre conscience.

Anney A.

Cet homme est fait de petites qualités et de petits défauts. Intelligent par nature, il a dans l'esprit un grain de poésie, un peu de défiance, joignant de franchise, passa-

blement d'imagination, des velléités d'indépendance et de rébellion, des vues intéressées et la notion du bien et du mal, ce qui est d'un honnête homme, en possibilité du moins. En somme, c'est l'individu moyen, mais intéressant, qu'il ne faut pas serrer de trop près si l'on tient à l'estimer comme ami; mais vu à la lumière de la vie quotidienne, il s'émiette un peu; le caractère est faible, influençable, à côté de beaucoup de bonne volonté et de moments où la volonté est décidée; de petits accès de personnalisme, d'égoïsme gâtent souvent les meilleurs sentiments; on se bute par humeur ou bien on flâtre par intérêt; au fond, rien de grave, mais rien de supérieur. Il ne serait pas difficile, avec un peu de compréhension et de tendresse ferme, de faire sa vie avec ce bon artisan qui a observé le monde et qui en fait son profit. En tout cas, ce n'est pas un fanfaron et l'on peut même relever certains délicats toute latine qui rend sympathique cet être plus sensible qu'il ne le laisse voir.

P.F.F.

Voici une mentalité complexe comme un chronomètre à répétition: la sensibilité, l'intelligence, et la volonté créent entre elles des combinaisons toujours nouvelles et pourtant sans sortir de leurs modes propres. Il en résulte que ce sympathique jeune homme surprend par l'ingéniosité de ses moyens, par la multiplicité de ses intérêts et par une diversité vivante, mais nullement choquante, qui le montre sans cesse sous un aspect particulier, mais sans que l'on doute de son identité. Intellectuellement, il possède toutes les qualités du scientifique avec, en plus, un sens pratique qui lui permet de s'adapter à toutes les situations possibles et de comprendre les réalités de la vie. Moralement, sa complexité le rend assez mystérieux, et sa pensée intime se drape de secretivité, de sens-entendus, de réserves mentales qui diminuent son coefficient de droiture, mais sans infirmer réellement l'honnêteté de ses intentions. C'est de la prudence chez un homme hardi, courageux, entreprenant, débrouillard, résolu et cependant doux par sensibilité, aimable par sociabilité, souple par nécessité; et qui sait se rendre sympathique.

Outre-mer

Valeur intellectuelle: Intelligence claire; mémoire visuelle et auditive; logique normale; attention; conscience morales suffisantes; sens de l'observation suffisant; degré d'originalité moyen.
Valeur morale: franchise moyenne, sincérité prudente; force d'âme en possibilité; sentiment de la vérité suffisant; sens du bien et du mal sans frontières nettes; conscience morale courante; idéal spirituel vague.
Valeur de caractère: énergie tempérée; dynamisme retenu; orgueil moindres; sentiment de sa valeur non exprimé, mais stimule l'amour-propre.
Valeur professionnelle: sens pratique bon; imagination combinatoire; débrouillard moyen; dextérité manuelle suffisante; sens des proportions bon; conscience professionnelle bonne.
Conclusions: Jeune homme intelligent, qui évolue sur le plan matériel-psychique-spirituel et qui, son tempérament dispose au travail consciencieux et qu'à l'intellectuel; besoins physiques: air, mouvement, travail varié et stimulant le pouvoir de réalisation. Semble adapté à sa profession actuelle.

Extrait de la Feuille officielle suisse du commerce

21 janvier: Pierre Lanfranchini et son fils Jean-Pierre Lanfranchini ont constitué à Locle, sous la raison sociale Lanfranchini et fils, gypserie, peinture, une société en nom collectif.

21 janvier: Dissolution d'ACAM, Société anonyme d'entreprise pour le chauffage à l'huile lourde, à Neuchâtel. La liquidation étant terminée, la raison sociale est radiée.

23 janvier: La raison Pierre Amédée, gérance de l'usine, etc., à la Chaux-de-Fonds, est radiée suite de renonciation du titulaire à son activité.

23 janvier: La société en nom collectif Maître et Cie, à Neuchâtel, machine à coudre, calorifères, etc., est dissoute suite du décès d'une associée. La liquidation étant terminée, cette raison est radiée.

27 janvier: Dissolution de la société immobilière Plage Sportive S. A., à Neuchâtel. La liquidation de la société étant terminée, la raison est radiée.

28 janvier: Création à Traversous la raison sociale Kübler et Cie S. A., d'une société anonyme ayant pour but l'exploitation de la distillerie Kübler, etc.

29 janvier: La société immobilière Mira S. A., société anonyme ayant son siège à la Chaux-de-Fonds, a été déclarée dissoute. La liquidation étant terminée, cette raison est radiée.

29 janvier: La société immobilière Vulcan S. A., société anonyme ayant son siège à la Chaux-de-Fonds, a été déclarée dissoute. La liquidation étant terminée, cette raison est radiée.

29 janvier: La société immobilière Rue Jaquet-Droz No 31 S. A., à la Chaux-de-Fonds, a été déclarée dissoute. La liquidation étant terminée, cette société est radiée.

29 janvier: Aventure des Alpes, Lettre A, Société immobilière, à Neuchâtel, est dissoute. La liquidation étant terminée, cette raison est radiée.

30 janvier: Rudolf Wälti et Arnold Wälti, charonnage, maréchalerie, ont constitué à la Chaux-de-Fonds, sous la raison sociale Wälti frères une société en nom collectif.

31 janvier: La société Auto-Electrique S. A., société anonyme ayant son siège à la Chaux-de-Fonds, est radiée d'office.

3 février: La raison Charles Kollitos, piles, accumulateurs, etc., à la Chaux-de-Fonds, est radiée suite de cessation de commerce.

4 février: La maison Madame Girardier, fourrures, soieries, à la Chaux-de-Fonds, est radiée suite de cessation de commerce.

5 février: La raison Léon Maumary, bijouterie, boîtes, etc., à la Chaux-de-Fonds, est radiée. L'actif et le passif sont repris par la société en nom collectif « Margani et Destourneaux », à la Chaux-de-Fonds.

5 février: Le chef de la maison G. Dubois-Berger, articles en sucre, aux Brenets, est M. Georges-Henri Dubois, aux Brenets.

6 février: Dissolution de la Société immobilière de la rue du Collège No 2, société anonyme ayant son siège à Peseux. La liquidation étant terminée, la raison sociale est radiée.

6 février: Dissolution de la Société immobilière des Placettes No 1, société anonyme ayant son siège à Peseux. La liquidation étant terminée, la raison sociale est radiée.

6 février: Dissolution de la Société immobilière rue de Corcelles No 12, société anonyme ayant son siège à Peseux. La liquidation étant terminée, cette raison est radiée.

7 février: Le chef de la maison F. Schaar, commerce de bois au Locle, est M. Frédéric-Nicolas Schaar.

7 février: François Codoni, Michel Maggi et Henri Maggi ont constitué à Couvet sous la raison sociale Codoni Maggi et Cie, une société en nom collectif, travaux de bâtiments, constructions.

12 février: La société en commandite Vuarnoz et Cie, parapluies, ombrelles, etc., à Neuchâtel, est radiée d'office.

CARNET DES ARTS ET DES LETTRES

Une artiste neuchâteloise à l'honneur

(c) Mme Jeanne Barraud, épouse du peintre bien connu Charles Barraud, et artiste peintre elle-même, vient d'être l'objet d'une distinction flatteuse. Dans la récente exposition de peinture qui eut lieu à Berne, et à laquelle Mme Barraud participa par l'envoi d'une demi-douzaine d'œuvres, elle se vit attribuer par le jury la bourse fédérale de 1500 fr. destinée aux artistes féminins les plus méritants. Le fait vaut d'être signalé, car c'est la deuxième fois consécutive que cette récompense est accordée à la même personne, chose assez rare, croyons-nous, et qui en dit long sur le talent de notre artiste neuchâteloise. Disons encore que le ménage Barraud habite actuellement Areuse, où, dans la paix campagnarde, les deux époux se consacrent tout entier à leur art.

L'écrivain neuchâtelois Denis de Rougemont

L'écrivain neuchâtelois Denis de Rougemont est depuis quelque temps, on le sait, aux Etats-Unis, où il fait des conférences. Il compte rester jusqu'à fin mai à New-York, car on jouera à cette date, au Carnegie-Hall, l'oratorio tiré de son « Nicolas de Flue ». Tout en collaborant à des revues américaines, Denis de Rougemont prépare un ou deux nouveaux livres.

Un livre par jour

L'Édipe à Colone et le culte des héros par G. Méautis

Un homme de génie a le privilège — si c'en est un — de parvenir à un âge très avancé. Il assiste à l'éroulement de sa patrie, à l'effondrement de sa ville, alors qu'il avait pu voir sa croissance et sa grandeur. Loin de désespérer, il écrit une œuvre, qu'il sait être la dernière, pour montrer à ses concitoyens qu'ils ne doivent pas désespérer de l'avenir de leur pays, qu'ils doivent reprendre contact avec la terre, croire à la protection des héros légendaires du passé. Cet homme de génie, c'est Sophocle l'Athénien, son œuvre, c'est l'Édipe à Colone, que M. Méautis professeur de langue et de littérature grecques à l'Université de Neuchâtel, étudie en montrant la valeur patriotique et religieuse.

Ce travail du professeur neuchâtelois permettra bien des comparaisons suggestives avec l'époque actuelle.

Cette semaine commence le Cours de danse de printemps du Prof. Ed. RICHÈME

LA VIE NATIONALE

Au tribunal criminel de Lausanne L'épilogue de l'affaire de la bombe de la sûreté vaudoise

Baatar est condamné à 20 ans de réclusion

Notre correspondant de Lausanne nous écrit :

Samedi, dernière journée. Les tribunes publiques regorgent de monde. La suite et la fin des répliques et dupliques se succèdent, rapides. La défense ayant insisté pour que soit identifiée une mystérieuse Betty, qui aurait tapé plusieurs des écrits anonymes, la sûreté enquêta sur-le-champ. Renseignements pris, la demoiselle n'existe pas. Le dernier argument de la défense s'est écroulé.

Enfin, l'inculpé tente une ultime justification ; elle n'apporte aucune lumière. Après plus de deux heures de délibérations, le jury rapporte un verdict d'unanime condamnation à l'égard de Baatar ; en revanche, il ne retient pas les charges contre sa complice.

En conséquence, le tribunal condamne Baatar à 20 ans de réclusion, 15 ans de privation des droits civiques, à tous les frais de la cause. Madeleine C. est acquittée.

La situation critique de la branche automobile Une assemblée romande des chauffeurs professionnels s'est tenue à Lausanne

Notre correspondant de Lausanne nous écrit :

Dimanche après-midi, à Lausanne, s'est tenue une assemblée des travailleurs romands de la branche automobile, afin d'examiner la situation où les a placés les dernières ordonnances fédérales sur le rationnement de la benzine.

M. Roger Schöpfer, porte-parole d'Énergie et chaleur dont il est chef du service du contrôle des carburants, a exposé à l'auditoire la situation telle qu'elle se présente dans le domaine de nos importations et de nos réserves en carburants de toute nature. Cette situation est sérieuse ; elle ira s'aggravant. C'est pourquoi l'administration doit veiller à une stricte répartition en tenant compte tout d'abord des besoins de la défense nationale, ceux de l'économie de guerre ensuite, enfin de nos besoins pour le ravitaillement du pays.

M. Kubler (Genève), de la Fédération suisse des travailleurs du commerce et des transports et de l'alimentation, a demandé que les autorités responsables viennent en aide, ainsi qu'elles le font dans d'autres branches de l'économie, aux intérêts professionnels du monde des transports automobiles. Il insiste aussi pour que soit mis sur pied rapidement l'équipement des véhicules de transformations.

Une discussion très nourrie, presque toujours courtoise, bien que contradictoire a suivi les deux exposés ; après quoi, l'assemblée a voté la résolution que voici, où elle demande aux autorités de prendre les mesures suivantes :

1. Mettre immédiatement en vigueur un plan de rationnement des carburants liquides tenant compte en premier lieu des conditions d'existence des propriétaires de véhicules à moteur et de leur personnel.
2. Appliquer les pénalités les plus sévères en cas d'infraction aux prescriptions de rationnement (contrabande de carburants de toutes sortes, commerce de bons de carburants, etc.).
3. Résoudre très rapidement le problème des carburants de remplacement, en faisant procéder immédiatement aux transformations des véhicules et en produisant les carburants de remplacement pour un minimum de 2000 camions et 1500 voitures de personnes et de livraison.
4. Envoyer à la Régie fédérale des alcools des instructions catégoriques pour que celle-ci tienne chaque année à la disposition des transports automobiles quelques milliers de tonnes d'alcool à adjoindre aux carburants.
5. Coordination de tous les services fédéraux et d'économie de guerre s'occupant d'une façon ou d'une autre des carburants de remplacement, par une autorité centrale munie des compétences nécessaires, ou en attribuant ces compétences à la Section énergie et chaleur de l'Office de guerre pour l'industrie et le travail.
6. Ordonner des mesures immédiates de secours à l'industrie automobile : crédits, garantie de la vente, par les garages, des carburants de remplacement ; répartition la plus étendue des travaux d'adaptation des véhicules à moteur aux garages et ateliers de réparations d'autos de toute la Suisse.
7. Charger l'Office de guerre pour l'industrie et le travail de décréter une ordonnance donnant aux ouvriers le droit de représentation dans toutes les commissions ouvrières des communautés régionales de travail des transports automobiles.
8. Charger les associations professionnelles patronales et ouvrières de l'industrie et des transports automobiles d'organiser des cours de perfectionnement pour conducteurs de véhicules actionnés par des générateurs, et d'en assurer les fonds.

Un vapeur voyageant pour le compte de la Suisse va quitter Gênes

BERNE, 8. — Selon une communication de l'Office fédéral de guerre pour les transports, le vapeur « Jurko Topic », qui voyage pour le compte de la Suisse, pourra vraisemblablement achever son déchargement le 10 mars à Gênes, de sorte que dès le 15 mars il pourra embarquer les marchandises d'exportation suisses. Les envois doivent être au plus tard jusqu'au 17 mars mis à la disposition du bateau. Le bateau partira de Gênes directement pour New-York.

Elections à Bâle-ville

Au Conseil d'Etat, les quatre socialistes sont élus, les bourgeois sont en ballottage

BALE, 9. — Les 4 socialistes ont été élus au Conseil d'Etat de Bâle-ville. M. Ebi a obtenu 20,182 voix, M. Wenk 19,045, M. Brechbühl 18,900 et M. Hauser 18,120. La majorité absolue était de 16,947 voix.

En revanche, M. Zweifel, M. Ludwig, M. Imhof, tous trois représentants des partis bourgeois, et M. Gfeller, architecte, porté par les indépendants (Dutweiler) n'ont pas atteint la majorité absolue et devront se présenter à un second tour de scrutin qui aura lieu les 22 et 23 mars, si le candidat des indépendants qui a obtenu le nombre de voix le plus faible ne retire pas sa candidature. M. Zweifel a fait 16,480 voix, M. Ludwig 15,896, M. Imhof 15,241 et M. Gfeller 10,089.

La répartition des sièges du Grand Conseil, qui compte 130 membres, est encore incertaine. Mais on peut d'ores et déjà dire que les indépendants obtiendront la grande partie des 15 sièges que détenaient jusqu'ici les communistes.

La nomination du procureur général

BALE, 9. — M. Häberli, procureur général, chef de la police politique, a été élu par 13,334 voix sur une majorité absolue de 12,695, président de la cour pénale, en remplacement de M. Ruckhäberle, démissionnaire pour raison de santé. M. Häberli était porté par les partis bourgeois. Le procureur général Ganz, porté par les socialistes, a obtenu 11,947 voix.

Un socialiste élu au gouvernement thurgovien

FRAUENFELD, 9. — Le corps électoral thurgovien a réélu les quatre membres bourgeois du Conseil d'Etat avec un total de voix allant de 17 à 19,000, à savoir MM. Aitwegg, Müller et Schmid, radicaux, et Stähelin, catholique conservateur.

M. Roth, maire d'Arbon, candidat du parti socialiste, a été nommé par 19,716 voix membre du gouvernement en remplacement de feu le conseiller d'Etat Freymuth, radical.

Les électeurs schwytois rejettent la loi cantonale d'introduction au code pénal fédéral

SCHWYZ, 9. — En votation cantonale, les électeurs ont rejeté par 6529 non contre 5624 oui la loi cantonale d'introduction au code pénal fédéral.

Dans le Jura vaudois

Un soldat tué au Day près de Vallorbe

(sp) Dimanche après-midi, un soldat qui était de garde au Day a tué par imprudence un de ses camarades avec un pistolet d'ordonnance.

Carnet du jour

Théâtre : 20 h. Séances de l'Union commerciale.

CINEMAS
Palace : La fille du pulsateur.
Rex : Les misérables (2me épisode).
Studio : La fille du nord.
Apollo : De Mayerling à Sarajevo.

Emissions radiophoniques de lundi

- SOTTENS et télédiffusion : 7.15, Inform. 7.25, disques. 11 h., émission matinale. 12.29, l'heure. 12.30, conc. populaire. 12.45, Inform. 12.55, conc. varié. 16.59, l'heure. 17 h., musique de chambre. 18 h., communiqué. 18.05, restriction de jadis. 18.15, musique légère. 18.30, voulez-vous chanter avec moi ? 18.50, trio d'Arensky. 19.15, Inform. 19.25, micro-magazine. 20 h., radio-harmonie. 20.15, mélodies par Hugues Guénod. 20.30, les grandes conférences universitaires. 20.50, chronique fédérale. 21 h., pour les Suisses à l'étranger. 21.45, Inform.
- BERNOMUNSTER et télédiffusion : 11 h., émission matinale. 12.40, musique variée. 17 h., musique de chambre. 18.30, hot et swing. 20 h., chant. 20.20, concert récréatif. 20.50, pour les Suisses à l'étranger.
- MOYRE-CENERI et télédiffusion : 11 h., émission matinale. 12.40, musique variée. 17 h., musique de chambre. 18 h., chansons de la mer. 19.30, concert Mozart. 20.30, pour les Suisses à l'étranger.
- BIJALPES (progr. europ. pour Neuchâtel) : Europe I : 12.40 (Berne), concert. 15 h. (Francfort), musique d'opéra. 16.20 (Munich), musique variée. 18 h. (Lugano), chansons de la mer. 21.15 (Berne), concert.
- Europe II : 13.20 (Marselle), les compositeurs au pupitre. 14 h., lecture. 14.15, disques. 15 h., les opéras célèbres. 16.30, le trio Moyse. 17.15, théâtre. 19.15, « Une heure de révé » 20.30 (Milan), musique de films. 21.15, concert. 22 h., programme varié.
- RADIO NATIONALE FRANÇAISE : 15 h., les opéras célèbres. 16.30, le trio Moyse.
- BUDAPEST I : 15.20, musique militaire. 18.40, harpe. 22 h., musique variée.
- PRAGUE : 17.10, opérette. 19.30, musique populaire. 20.15, concerto pour violon et orchestre de Beethoven.

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

Après une accalmie relative de plusieurs semaines

Londres subit à nouveau de violents bombardements

LONDRES, 9 (Reuter). — Les ministères de l'air et de la sécurité intérieure communiquent :

Il y eut cette nuit une activité aérienne au-dessus des côtes de la Manche.

Des avions ennemis effectuèrent une vive attaque sur la région londonienne. Les victimes furent un peu plus nombreuses que celles causées au cours des attaques récentes contre Londres. Dans plusieurs districts, des dégâts importants furent causés à des maisons d'habitation par des bombes à haut-explosif, mais on maîtrisa promptement les bombes incendiaires et il n'y eut pas beaucoup de sinistres. La plupart des incendies furent éteints avant la fin du raid.

Des bombes furent lancées également en un certain nombre de points de l'est de l'Angleterre et sur les côtes sud et sud-est. Il y eut des victimes dans très peu d'endroits et les dégâts en général ne furent pas lourds.

Malte subit de nouveaux raids

BERLIN, 10 (D.N.B.). — Des bombardiers allemands attaquèrent dimanche, dans les premières heures de la matinée, un aérodrome de l'île de Malte. Plusieurs chasseurs britanniques au sol, du type « Hurricane », furent attaqués à très basse altitude et trois avions furent incendiés.

Au cours d'un nouveau vol, les hangars furent attaqués et l'un d'eux prit feu.

M. Göbbels parle de l'attitude du Reich à l'égard des petits Etats

M. Göbbels a accordé samedi un entretien à quelques journalistes étrangers. Il s'est dit d'abord sûr de la victoire allemande pour 1941. Un passage de ses déclarations concerne, plus loin, les petits pays, et le nôtre en particulier. Nous le reproduisons par souci d'information :

Après la guerre, a déclaré M. Göbbels, le Reich ne s'en prendra pas aux petits Etats. La conception allemande du fondement politique des petits Etats européens exige, en principe, le travail en commun sur quatre points : économique, militaire, monétaire et politique extérieur. La structure politique et culturelle des pays reste, par contre, ce qu'elle est, pour autant qu'elle ne se heurte pas aux quatre points exposés ci-dessus. C'est dans ce sens qu'on sauvegardera la vie propre des peuples.

Si l'intérêt exigeait que ces pays soient annexés, la meilleure occasion nous serait donnée, pour ce faire, pendant cette guerre, puisque, en temps de guerre, on ne regarde pas, comme l'expérience le montre, à la notion de propriété, car cette notion est altérée. L'armée allemande, qui tout d'abord est restée inactive, aurait très bien pu être employée à de telles conquêtes. Pourtant, l'Allemagne a toujours déterminé son attitude vis-à-vis des autres pays selon les nécessités stratégiques et non pas simplement selon les possibilités données d'absorber de petits Etats. En ce sens, l'attitude prise par certains journaux suisses à notre égard ne joue aucun rôle. Des pays comme la Suède ou la Suisse auraient certainement été battus par l'armée allemande. Nous ne songeons pas un instant à occuper la Suisse, par exemple. Nous n'aurions pas besoin de leur territoire non plus, car nous aurions pu supprimer les livraisons de charbon à la Suisse pendant quelque temps. Cela non plus, nous ne le faisons pas.

Un second exemple montre bien que nous n'avons pas le désir d'absorber politiquement d'autres pays. Nous ne désirons pas, au moyen de la guerre, imposer aux peuples la doctrine nationale-socialiste. Si un peuple nous livre ses produits, cela ne signifie pas qu'il devra être un Etat autoritaire. De même que nous ne désirerions pas des démocrates si nous leur livrons nos machines.

Le mouvement national-socialiste a donné le signal d'une transformation de l'Europe, mais, en définitive, le résultat final n'est plus exclusivement dans les mains du mouvement national-socialiste, parce que l'évolution — ainsi que l'histoire nous l'apprend tous les jours — progresse, aussitôt qu'elle a atteint un certain degré. Les hommes qui prirent la Bastille n'ont pas non plus supposé que le mouvement d'idées qui se déchaînaient alors gagnerait toute l'Europe et la modifierait complètement pendant cent ans.

Les installations portuaires de Londres attaquées

BERLIN, 9 (D.N.B.). — Des formations de la « Luftwaffe » ont attaqué la nuit de samedi à dimanche les installations portuaires de Londres avec succès. Plusieurs petits et grands incendies ainsi que des explosions témoignent de l'efficacité de l'attaque.

De puissantes formations ont pris part à l'action

BERLIN, 9 (D.N.B.). — De puissantes formations ont pris part cette nuit à l'action contre Londres qui fut exécutée de façon concentrique. La visibilité étant bonne, les pilotes réussirent à viser les objectifs qu'ils avaient pour mission de détruire. Huit gros incendies et plusieurs petits ainsi que de violents explosions furent constatés dans les docks et les installations portuaires.

En outre, plusieurs coups directs atteignirent les installations du port de Portsmouth.

Le ministre des affaires étrangères du Japon va se rendre à Berlin et à Rome

L'opinion du Reich

BERLIN, 8. — M. Matsuo, ministre des affaires étrangères du Japon, répondant à l'invitation du gouvernement du Reich, arrivera prochainement à Berlin. Au cours de son séjour dans la capitale, M. Matsuo aura des entretiens personnels sur toutes les questions soulevées par la coopération de l'Allemagne, de l'Italie et du Japon telle qu'elle est prévue par le pacte tripartite. Lorsque ces entretiens auront pris fin, M. Matsuo se rendra à Rome.

Des déclarations de l'ambassadeur nippon à Berlin

BERLIN, 9 (D.N.B.). — Le « Voelkischer Beobachter » publie des déclarations du général Oshima, ambassadeur du Japon à Berlin, qui a parlé du développement de la situation en Asie orientale :

Ce que nous voulons, c'est une Chine unie et meilleure qui ne soit pas exploitée par des puissances étrangères. C'est une Chine qui travaille en plein accord avec le Japon pour la sauvegarde de nos intérêts communs. Nous ne voulons pas faire plus de conquêtes que l'Allemagne n'en fait elle-même. Nous n'avons jamais eu une attitude provocatrice à l'égard des puissances anglo-saxonnes, mais nous sommes forts et sans peur et prêts à toute heure à faire ce que nous considérons comme nécessaire. Le nouvel ordre du grand espace asiatique est notre but inévitable. Si l'Amérique songeait à s'opposer à cette volonté, sa résistance serait vaine.

L'ambassadeur a dit en terminant sa conviction absolue ainsi que sa foi en la victoire totale et définitive de l'Allemagne. L'ambassadeur a ajouté qu'il considérait la situation de l'Allemagne des plus favorables tant politiquement que militairement qu'économiquement et que, pratiquement, la guerre était déjà gagnée.

BAUME VALY soulage : maladies de la peau

- ulcères variqueux •
 - plaies ouvertes •
 - boutons • eczéma •
 - dartres, etc. •
- En vente dans toutes les Pharmacies. La boîte Fr. 1.50 DÉPÔT: PHARMACIE PRINCIPALE - GENÈVE

Les péripéties de la guerre sur terre, sur mer et dans les airs

Les opérations militaires en Afrique et en Albanie

Le communiqué britannique du Moyen-Orient

LE CAIRE, 9 (Reuter). — Communiqué du G.O.G. britannique dans le Moyen-Orient publié au Caire dimanche :

En Libye et en Erythrée, rien d'important à signaler.

En Abyssinie, la poursuite vigoureuse par les forces des patriotes abyssins des hommes de la garnison de Burye, en retraite, continue.

En Somalie italienne, nos troupes ont occupé Gabredarre, sur la route principale de Mogadisque à Harrar.

Sur les autres fronts, l'extension de la région de notre occupation se poursuit avec de nombreuses additions au nombre de prisonniers déjà faits.

L'importance du poste de Gabredarre qui a été capturé

LONDRES, 9 (Reuter). — Le poste de Gabredarre, mentionné dans le communiqué britannique publié au Caire, se trouve à 200 km. à l'intérieur de l'Abyssinie, sur la route de Mogadisque à Harrar et à 25 km. au nord de la ville de Gorahel. La distance jusqu'à Harrar est d'environ 380 km.

Le communiqué italien

ROME, 9. — Le G.G. des forces armées italiennes communique :

En Afrique du nord, notre aviation a bombardé des positions militaires à Benghazi, ainsi qu'un point d'appui ennemi en Cyrénaïque.

En Afrique orientale, un de nos détachements a attaqué et dispersé un détachement ennemi, dans le secteur de Keren.

Dans le secteur de Somalie, nos avions ont bombardé des moyens motorisés et des chars d'assaut britanniques.

Des avions ennemis ont bombardé une localité d'Erythrée. On ne signale ni victimes, ni dégâts matériels.

Le 7 mars des avions du corps aérien allemand ont effectué des bombardements contre des aménagements militaires à Malte.

En Albanie

Les communiqués helléniques

Samedi les Grecs annoncent mille prisonniers nouveaux

ATHENES, 9 (Reuter). — Le haut commandement des forces armées helléniques communique :

Les opérations de vendredi ont continué avec le même succès samedi. De nouvelles positions ennemies furent occupées après un vif

La politique intérieure outre-Doubs

Deux rassemblements nationaux existent présentement en France

(Suite de la première page)

C'est évidemment cette coupure dans l'opinion qui permet à la presse parisienne d'accuser sans risques Vichy, d'attentisme, autrement dit, de jouer un double jeu, alors que le maréchal a pourtant dit et répété son intention d'orienter la politique française dans la voie de la collaboration franco-allemande.

La note officielle parue la veille du dernier remaniement a fort opportunément rappelé que la collaboration restait toujours l'objet des préoccupations essentielles du gouvernement français. Il n'est pas mauvais de relire le passage qui lui est consacré à l'occasion de la nomination d'un délégué général aux relations économiques franco-allemandes :

« Décidé à suivre la politique de collaboration dont le principe a été nettement établi par le maréchal à Montoire, le nouveau gouvernement centralisera la conduite des négociations entre la France et l'Allemagne, voulant ainsi traduire dans les faits cette volonté de collaboration. »

Le texte est d'une clarté qui se passe de commentaires. On aimerait que la presse de Paris s'en pénétre et qu'à chaque réunion du R. N. P. le premier orateur inscrit se fasse un devoir de le lire. L'intégration de la France à l'Europe de demain, ça n'est pas autre chose que la collaboration franco-allemande appliquée et si cette idée pouvait être comprise, l'entente alors viendrait bien vite, car tout le reste n'est que détails dans un pays dont les trois cinquièmes du territoire sont justement occupés par le partenaire de la collaboration.

Le rassemblement national de Vichy a fait jusqu'ici très peu parler de lui. La cause en est sans doute qu'il travaille dans le silence. Jusqu'ici, des réunions de préparation se sont tenues dans un secret à peu près complet.

On y a beaucoup discuté de thèmes généraux de propagande et d'organisation de mouvement. De fort intéressantes initiatives y ont été étudiées en présence de M. Tixier-Vignancourt qui s'occupe très acti-

Le ministre des affaires étrangères du Japon va se rendre à Berlin et à Rome

vement de l'organisation du Rassemblement.

On sait que M. Dumoulin de la Barlière, attaché au cabinet du maréchal, avait été nommé secrétaire général du Rassemblement national. On dit à Vichy qu'il va quitter cette fonction pour prendre un poste diplomatique à Lisbonne.

Il sera, dit-on, remplacé par M. Chasseigne, parlementaire socialiste, député de l'Indre dont on nous dit beaucoup de bien.

Gaston GELIS.

AVIS TARDIFS

Ce soir, à 20 heures
AU RESTAURANT NEUCHÂTELOIS
Assemblée générale de la Société du Dispensaire antialcoolique
DE NEUCHÂTEL ET ENVIRONS
suivie d'une Conférence publique et gratuite sur
Le ré-évement des soldats buveurs
par M. DURUZ, ancien chef du détachement militaire de Champlain.
Invitation cordiale.

La première représentation du spectacle de l'Union commerciale a été, samedi,
Un succès triomphal
Jamais on n'a tant ri au Théâtre
CE SOIR
Forces à 19 h. 30 Rideau à 20 heures
Seconde représentation
avec la pétillante revue
DANSE AU POSTE
et la magnifique pièce de Michel Duran. Trois... six... neuf...
Location « Au Ménéstral »

EXPO GAZ-BOIS

Afin de donner satisfaction aux acheteurs, il sera loisible de prendre rendez-vous avec les exposants jusqu'à
mercredi soir 12 courant
Tél. 5 40 75
L'exposition n'est pas ouverte au public

Par 450,000 non environ contre 300,000 oui

La Suisse se prononce contre la revision du régime des alcools

L'initiative Reval a été rejetée dans seize Etats sur neuf; ces derniers sont formés surtout par les petits cantons

La Suisse romande a donné une forte majorité négative

Les résultats en Suisse

Table with 3 columns: Canton, Oui, Non. Lists results for Zurich, Berne, Lucerne, Uri, Schwytz, Obwald, Nidwald, Glaris, Zoug, Fribourg, Soleure, Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Schaffhouse, Appenzel (Ext.), Appenzel (Int.), Saint-Gall, Grisons, Argovie, Thurgovie, Tessin, Val, Vaud, Valais, Neuchâtel, Genève.

Les résultats du canton de Neuchâtel

Table with 3 columns: District, Oui, Non. Lists results for District de Neuchâtel (1-12) and District de Boudry (13-27).

Table with 3 columns: District, Oui, Non. Lists results for District de Val-de-Travers (28-38) and District du Val-de-Ruz (39-54).

Table with 3 columns: District, Oui, Non. Lists results for District du Locle (55-62).

Table with 3 columns: District, Oui, Non. Lists results for District de la Chaux-de-Fonds (63-66).

Table with 3 columns: District, Oui, Non. Lists results for District de la Chaux-de-Fonds (63-66).

Table with 3 columns: District, Oui, Non. Lists results for District de la Chaux-de-Fonds (63-66).

Table with 3 columns: District, Oui, Non. Lists results for District de la Chaux-de-Fonds (63-66).

Table with 3 columns: District, Oui, Non. Lists results for District de la Chaux-de-Fonds (63-66).

Table with 3 columns: District, Oui, Non. Lists results for District de la Chaux-de-Fonds (63-66).

Table with 3 columns: District, Oui, Non. Lists results for District de la Chaux-de-Fonds (63-66).

Table with 3 columns: District, Oui, Non. Lists results for District de la Chaux-de-Fonds (63-66).

De notre correspondant de Berne: Dans les circonstances actuelles, le vote du peuple suisse est satisfaisant. Certes, on peut regretter que le 40 % des citoyens n'ait pas jugé utile de donner leur avis sur une question aussi importante et que parmi les 750,000 électeurs qui se sont rendus aux urnes, il s'en soit trouvé 300,000 encore pour réclamer le retour à un état de choses préjudiciable au plus haut point aux intérêts du pays.

Le vote des petits cantons de la Suisse centrale n'a guère surpris. En revanche, on ne s'attendait guère à une majorité acceptante aussi nette à Lucerne. Les résultats d'Argovie et de Soleure sont décevants. Ils prouvent qu'on n'avait pas tort de s'inquiéter des effets de la propagande sournoise que les partisans du projet faisaient parmi les paysans du plateau suisse.

D'ailleurs, la Suisse romande dans l'ensemble a fort bien voté. Genève et Neuchâtel donnent la plus forte proportion des voix négatives avec dix non pour un oui. Vaud apporte en faveur du régime actuel une majorité relativement plus forte qu'en 1930, tandis que Valais et surtout Fribourg — où les rejeteurs ne l'emportent que de 150 voix sur les acceptants — se montrent moins favorables qu'il y a onze ans au contrôle de la distillation.

Bref, le vote de dimanche, sans être aussi net qu'on l'aurait désiré, met fin heureusement à un débat qui n'aurait jamais dû être ouvert dans les circonstances actuelles. Le scrutin aura eu cependant l'avantage de montrer que le peuple suisse sait encore mettre l'intérêt général au-dessus des intérêts particuliers et que la Suisse romande, contrairement à la réputation que tentent de lui faire certains esprits superficiels ou malveillants, ne se dérobe pas à son devoir national quand il s'agit de défendre le véritable progrès social.

A LAUSANNE

Pour le second tour des élections

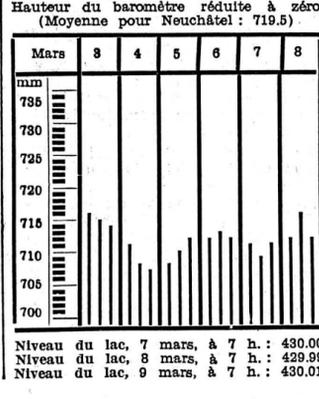
(c) A l'expiration du délai légal pour le dépôt des listes relatives au second tour de scrutin au Grand Conseil, deux listes ont été présentées. La première émane du parti socialiste suisse. Elle comporte neuf noms. La seconde, déposée par la fraction nicoliste, porte également neuf candidats. La lutte sera serrée.

Les comptes de la ville de Lausanne

Notre correspondant de Lausanne nous téléphone: Tels qu'ils viennent d'être arrêtés, les comptes de la ville de Lausanne présentent un déficit de 854,000 fr. Le déficit budgété s'élevait à 3 millions 300,000 fr.

Observations météorologiques

OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL 7 mars. Température: Moyenne: 5.5. Minimum: -0.6. Maximum: 11.2. Baromètre: Moyenne: 712.8. Eau tombée: 0.1. Vent dominant: Direction: sud-sud-est. Force: calme. Etat du ciel: Variable; brouillard jusqu'à 8 h., ensuite clair à nuageux l'après-midi.



A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Quel est l'avenir de la «Directe» Berne-Neuchâtel?

Notre journal fait campagne depuis trop longtemps en faveur de l'amélioration de nos voies de communication, condition principale du relèvement du canton, pour passer sous silence le problème que pose actuellement le chemin de fer de la Directe Berne-Neuchâtel.

Cette ligne, comme on le sait, n'est pas rattachée au réseau nationalisé des chemins de fer fédéraux. Elle forme une entreprise particulière à laquelle sont principalement intéressés les trois cantons dont elle emprunte le territoire, à savoir les Etats de Berne, de Fribourg et de Neuchâtel.

Ouverte à l'exploitation au début du siècle, après de laborieuses discussions, la «Directe» n'a pas eu une existence particulièrement brillante. Pourtant, reliant notre ville à Berne, prolongeant les lignes France-Val-de-Travers-Neuchâtel et la Chaux-de-Fonds-Neuchâtel, elle pouvait devenir une voie d'acheminement du trafic vers la ville fédérale et le centre de la Suisse.

Un faisceau d'éléments contraires n'a permis d'atteindre que très partiellement cet objectif. Il résulte de cet état de fait que la compagnie se trouve dans une situation difficile qui ne pourra pas se prolonger très longtemps encore et à laquelle il est nécessaire de trouver une solution. C'est à ce propos que les opinions divergent entre Berne et Neuchâtel, comme on va le voir ci-dessous.

La thèse neuchâteloise — dont nous avons déjà eu l'occasion de parler ici — déclare en substance que la Directe B.-N. doit être maintenue comme ligne principale, que si elle est médiocrement utilisée comme voie de transit, c'est parce qu'elle n'a pas été soutenue par une politique commerciale appropriée et qu'il y a lieu maintenant de tout mettre en œuvre pour rendre à la ligne le trafic auquel elle peut prétendre.

Quant à l'opinion bernoise, nous ne croyons pas nous avancer trop en disant qu'elle se trouve exprimée dans un rapport publié récemment sous forme de brochure et dont l'auteur n'est autre que le directeur du chemin de fer Neuchâtel-Berne, M. Volmar, lequel est en même temps directeur du chemin de fer des Alpes bernoises (Berne-Lötschberg-Simplon).

M. Volmar soutient que, pour des raisons qu'il expose longuement et sur lesquelles il y aura lieu de revenir, la «Directe» a perdu la partie comme ligne de transit, que, par conséquent, il est inutile de lui apporter de coûteuses transformations techniques comme on le demande à Neuchâtel et qu'il est préférable, au contraire, d'accepter son déclassement en ligne secondaire — d'où allègement de ses charges — et de l'exploiter économiquement comme un chemin de fer de caractère régional.

Nous nous bornerons à souligner aujourd'hui l'opposition de base qui existe entre les thèses neuchâteloise et bernoise au sujet de la «Directe». Au moment d'aborder des discussions qui peuvent être très importantes pour l'avenir de nos voies de communication, nous ne devons pas nous dissimuler que notre canton rencontrera de gros obstacles pour obtenir gain de cause dans ses revendications. Ceci ne doit pas être pour nous décourageant, au contraire! Quelque sévère que soit pour Neuchâtel l'argumentation de M. Volmar, notre position actuelle n'est pas entamée et nous avons en mains des atouts que nous ne manquerons pas sans doute de jeter dans le jeu.

(c) La commission scolaire de Peseux a tenu séance vendredi soir sous la présidence de M. Pierre Rieben, président. Elle a désigné les experts pour les examens de fin d'année fixés au 1er avril pour les écrits et au 3 avril pour les oraux. Les classes entreront en vacances le 7 avril et la rentrée aura lieu le lundi 21 avril. Quand aux examens d'allemand ils ont été fixés au 27 mars.

Unanime, elle décide de profiter des prix de fin de saison pour acheter quelques paires de skis qui resteront inventoriés dans le matériel scolaire et qui profiteront ainsi aux élèves de 6me et 7me années qui ne peuvent acquérir des skis. L'enseignement de ski sera effectif dès l'hiver prochain, la commission tenant à profiter de l'avantage qu'elle a d'avoir en la personne du maître de 7me, un porteur du brevet fédéral de professeur de ski.

Tous les membres sont favorables à l'organisation d'une séance cinématographique avec films militaires. Les frais en résultant seront payés par un modeste prélèvement sur le fonds des courses scolaires. Deux circulaires, une du département cantonal de l'instruction publique relative à l'organisation éventuelle d'un enseignement ménager post-scolaire pour les filles de 12 à 20 ans, et l'autre de la Société neuchâteloise d'utilité publique traitant de la création d'un service médico-pédagogique sont accueillies favorablement.

Enfin la commission contre la gestion des affaires courantes à son secrétaire, son président et son vice-président étant appelés sous les drapeaux.

LA VILLE

Société des pasteurs nationaux

La première séance de l'année de la section nationale de la société des pasteurs et ministres neuchâtelois a eu lieu mercredi 5 mars, à la Salle des pasteurs, sous la présidence de M. Henri Parel, de Serrières.

Après une prédication du président, l'assemblée a entendu un travail de M. Eugène Porret, pasteur à Rochefort: «Réflexions sur les Eglises de Belgique et de Suisse».

Au cours de la séance, le président rappela le souvenir du pasteur William Girard, mort récemment dans sa paroisse de Savagnier, et M. Hector Haroldmann, pasteur, à la Chaux-de-Fonds, fut nommé membre du Bureau de la société, pour le district de la Chaux-de-Fonds. Le pasteur Ernest Schinz présenta un rapport sur la marche du journal «L'Eglise nationale», qu'il régit avec M. Charles Leidecker, ancien pasteur à Bevaix.

Séances théâtrales de l'Union commerciale

Quant vient l'hiver, les amis de l'Union commerciale attendent avec impatience les séances de cette sympathique société. Cette année, elles se sont fait espérer jusqu'en mars, mais c'était certainement pour qu'elles aient encore plus d'éclat que les précédentes.

Malgré la mobilisation qui l'a privée de plusieurs acteurs de qualité, l'Union commerciale a réussi ce tour de force de nous donner cette année un spectacle de valeur, qui ne le cédait en rien à celui des ans précédents.

La pièce de résistance avait pour titre: «Trois... Six... Neuf», la comédie si spirituelle et si amusante de Michel Duran. Il s'agit évidemment d'une pièce d'avant guerre et nous connaissons maintenant d'autres préoccupations. Mais précisément, il est bien agréable de se sortir, pendant quelques heures, de l'ambiance lourde et angossante des temps présents et de se replonger dans l'atmosphère un peu plus légère de l'époque 1930, qui nous paraît si lointaine.

L'Union commerciale a voulu nous amuser, nous divertir et elle y a parfaitement réussi. Trois heures durant, ce ne furent que des rires fusant dans la salle et prouvant aux acteurs combien le public les appréciait, eux et leur jeu si brillant.

Mme Schepflin, qui avait fait l'an dernier débuts fulgurants sur les planches unionistes, tenait le rôle principal avec un naturel, une aisance et une finesse qui la classent parmi nos toutes meilleures actrices. M. Tinturier lui donnait la réplique avec bonheur et une autorité qui s'affirme chaque année. Le plus drôle de tous fut certainement M. Seller dont les répliques et les disputes avec sa femme firent les délices du public enthousiasmé. Mlle Rochat, dans la femme du prénomné, avait une mimique impayable et ses trouvailles scéniques en faisaient le digne pendant de M. Seller. Enfin Mlle Uhlmann et M. Rosat, dans des rôles épisodiques, montrèrent la première surtout, ce qu'ils pourront faire quand on leur confiera quelque chose de plus important.

La mobilisation est une chose terrible pour nos sociétés d'amateurs. Il fallut ainsi remplacer plusieurs acteurs connus des revues et s'adresser à des forces jeunes pour défendre la revue de 1941. Hélas nous ne dirons que ce sont jeunes gens s'en tirant avec honneur et que, s'ils n'ont pas fait oublier leurs aînés, ils prouvent que la société a encore des réserves d'acteurs et de chanteurs qu'on pourra utiliser très utilement.

La revue portait ce titre suggestif: Danse au poste, et menait sans peine le spectateur dans un décor très réussi (de M. Tinturier) de poste de D. A. P. C'était la prétexte à rallier gentiment ces braves dépatistes, pas toujours très militaires, ainsi que la rapidité et la facilité avec laquelle ils décrochent des galons d'officiers. On salua avec plaisir la présence d'aimables actrices dont l'une, Mlle Jacques, incarnait avec bonheur une lieutenant-docteur fort ressemblante. Un interne vint dire et chanter la reconnaissance.

CHANGEMENTS D'ADRESSES

Pour les changements d'adresses, l'administration de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL perçoit les taxes suivantes: 20 centimes pour un transfert à l'intérieur d'une localité. 50 centimes pour un changement de localité.

VIGNOBLE

PESEUX Affaires scolaires

(c) La commission scolaire de Peseux a tenu séance vendredi soir sous la présidence de M. Pierre Rieben, président. Elle a désigné les experts pour les examens de fin d'année fixés au 1er avril pour les écrits et au 3 avril pour les oraux. Les classes entreront en vacances le 7 avril et la rentrée aura lieu le lundi 21 avril. Quand aux examens d'allemand ils ont été fixés au 27 mars.

Unanime, elle décide de profiter des prix de fin de saison pour acheter quelques paires de skis qui resteront inventoriés dans le matériel scolaire et qui profiteront ainsi aux élèves de 6me et 7me années qui ne peuvent acquérir des skis. L'enseignement de ski sera effectif dès l'hiver prochain, la commission tenant à profiter de l'avantage qu'elle a d'avoir en la personne du maître de 7me, un porteur du brevet fédéral de professeur de ski.

Tous les membres sont favorables à l'organisation d'une séance cinématographique avec films militaires. Les frais en résultant seront payés par un modeste prélèvement sur le fonds des courses scolaires. Deux circulaires, une du département cantonal de l'instruction publique relative à l'organisation éventuelle d'un enseignement ménager post-scolaire pour les filles de 12 à 20 ans, et l'autre de la Société neuchâteloise d'utilité publique traitant de la création d'un service médico-pédagogique sont accueillies favorablement.

Enfin la commission contre la gestion des affaires courantes à son secrétaire, son président et son vice-président étant appelés sous les drapeaux.

GORGIER - CHEZ LE BART

Un referendum repoussé

(c) La Société anonyme des jus de fruits a décidé de créer une nouvelle industrie des jus de fruits et de raisin. Pour son installation, son choix s'est porté sur les terrains de Combamare, où un bâtiment, constituant la première partie du programme de construction, est en voie d'achèvement.

Une demande de subvention fut présentée pour la mise en construction des prochains bâtiments qui devront être édifiés en 1941 et 1942. La première partie incluse, l'ensemble des constructions et aménagements représente une somme de 700,000 fr. environ. En janvier, sur la proposition du Conseil communal et par 9 voix contre 7, le Conseil général vota, pour les nouveaux bâtiments, l'octroi d'une subvention dans les normes légales: 11,700 fr., soit le huitième des subventions fédérale et cantonale. Comme on sait, les subsides fédéral et cantonal ne sont accordés qu'à la suite de l'accord de la commune.

Un referendum lancé au sujet de cet arrêté aboutit et le corps électoral était appelé, samedi et dimanche, à se prononcer pour ou contre la décision du Conseil général. Le comité référendaire, au cours de la campagne, a fait valoir que la S. A. jus de fruits ne doit pas être favorisée par les pouvoirs publics, en tant qu'entreprise tentaculaire tendant à dominer le marché des vins. Il estime que l'intérêt général du vignoble est infiniment mieux défendu par le petit encaveage contrôlé et surtout par les caves coopératives, et il concluait que les pouvoirs publics font une erreur en soutenant une entreprise dont la concurrence redoutable risque de faire disparaître ces organisations.

Ces arguments n'ont pas prévalu auprès du corps électoral qui, accouru nombreux au scrutin à cause des controverses soulevées, a accepté l'arrêté et accordé la subvention par 130 oui contre 87 non et 6 bulletins blancs. On compte environ 270 électeurs communaux inscrits.

RÉGION DES LACS

GLÉRESSE

Une violente collision entre un camion et un char

(c) Vendredi soir, une collision s'est produite entre un camion des Primeurs S.A., de Neuchâtel, et un char attelé, de Prêles. Ce dernier venait de la Neuveville et allait prendre un chemin transversal quand arriva le camion. Le cheval heurta le radiateur du véhicule neuchâtelois et le timon fracassa la vitre. L'occupant du siège droit fut sérieusement blessé à la tête et après avoir reçu les premiers soins à l'hôtel de la «Croix», il fut conduit à l'hôpital de Neuchâtel. Le chauffeur et le conducteur du char ne furent pas blessés, par contre, le cheval porte une profonde blessure à la tête et une autre au poitrail. Un vétérinaire, qui se trouvait à Gléresse, lui a donné des soins.

VAL-DE-TRAVERS

FLEURIER

Une grave chute

(c) Vendredi matin, alors qu'elle vaquait à ses occupations, Mme veuve E. Favre, 60 ans, glissa dans sa cuisine et se fractura la hanche droite. La victime fut conduite au moyen de la voiture des samaritains à l'hôpital samedi après-midi.

Monsieur Willy Kehrer; Madame veuve Cécile Wettach; Madame et Monsieur Pierre Pizzer et leurs enfants; Monsieur Georges Wettach et sa fille; Monsieur et Madame René Wettach-Kressibuch et leurs enfants, à Cortaillod; Monsieur et Madame Roland Wettach-Barcella et leurs filles; Madame veuve Bertha Kehrer, à la Chaux-de-Fonds; Monsieur et Madame Edmond Kehrer-Weiss et leurs enfants, à la Chaux-de-Fonds; Monsieur et Madame Albert Amédroz-Kehrer et leurs filles, à la Chaux-de-Fonds, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Rose KEHRER

née WETTACH leur très chère épouse, fille, sœur, belle-fille, belle-sœur, tante et parente, enlevée à leur tendre affection à l'âge de 42 ans, après une longue maladie supportée avec résignation. Boudry, le 9 mars 1941. C'est vers toi, Eternel, ô Seigneur, que se tournent mes regards. Je cherche un refuge auprès de toi. Ps. CXXII. Repose en paix. L'ensevelissement aura lieu à Boudry mercredi 12 mars, à 13 heures. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Madame veuve Marie Wüst, à Boudry;

Monsieur et Madame Henri Wüst-Strauss, à Boudry; Madame et Monsieur Paul Silva-Wüst, à Préfargier, ainsi que les familles parentes et alliées, font part de leur profond chagrin du décès de Monsieur Emile Wüst leur cher fils, frère, beau-frère et cousin, enlevé subitement à leur affection, dans sa 34me année. Boudry, le 8 mars 1941. Veillez et priez, car vous ne savez ni le jour ni l'heure quand le Seigneur viendra. L'enterrement aura lieu à Boudry mardi 11 mars, à 13 heures. La famille ne portera pas le deuil. Le soir étant venu, Jésus dit: «Passons sur l'autre rive.» Les amis et connaissances de Sœur Babette WERNER sont informés de son décès survenu le 8 mars, après de grandes souffrances vaillamment supportées. L'incinération aura lieu mardi 11 mars 1941, à 13 heures. Culte au crématoire. Domicile mortuaire: Hôpital de la Providence. Selon le désir de la défunte, prière de ne pas envoyer de fleurs, mais d'en faire parvenir le montant au Fonds de secours des garde-malades (section de Neuchâtel). Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Monsieur Victor BÉGUIN

L'incinération aura lieu mardi 11 mars. Prière de consulter l'avis mortuaire de la famille. Le comité. Dieu est amour. Madame Victor Béguin, à Cernier, et ses enfants: Mademoiselle Hélène Béguin, à Cernier, Madame et Monsieur Max Benoit, aux Ponts-de-Martel, Monsieur Eric Béguin, à Cernier, Monsieur Maurice Béguin, à Cernier; les enfants et petits-enfants de feu Monsieur et Madame William Jeanneret-Béguin; Madame Jeanne Magnin-Béguin, ses enfants et petite-fille; Monsieur et Madame Charles Béguin, leurs enfants et petits-enfants; Madame et Monsieur Ernest Beyeler-Béguin, ainsi que les familles parentes et alliées: Béguin, Gaberel, Wyss, Waldsburger, Borle, Bernaschina, Holford, ont la grande douleur de faire part du décès de leur cher époux, père, beau-père, frère, beau-frère, oncle, cousin et parent, Monsieur Victor BÉGUIN entrepreneur que Dieu a repris à Lui ce 8 mars 1941, à 14 heures, dans sa 71me année, après une longue et pénible maladie, supportée avec courage et vaillance. Cernier, le 8 mars 1941. L'incinération aura lieu mardi 11 mars à la Chaux-de-Fonds. Culte pour la famille à 13 h. 30. Départ du domicile mortuaire à 14 h. Culte à l'église de Cernier. Domicile mortuaire: Cernier. Les dames ne suivent pas.